INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE.	INTERNATIONAL INSTITUTE OF INTELLECTUAL CO-OPERATION.

OBJET. SUBJECT.

Relations avec le gouvernement du MEXIQUE

Box : 7

Dossier No.	File No.
A I. 59	

Date

Lettre / Letter — Enregistrement / Registration

Dossiers connexes
Other relevant papers

Transmis à / Referred to	Date	Transmis à / Referred to	Date	Transmis à / Referred to	Date

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE.

INTERNATIONAL INSTITUTE OF INTELLECTUAL CO-OPERATION.

OBJET. SUBJECT.

Relations avec le gouvernement du Mexique -

Box. 7

Dossier No. File No.

A I 59

Date

Lettre / Letter — Enregistrement / Registration: 19-7-29

Dossiers connexes
Other relevant papers

Transmis à Referred to	Date	Transmis à Referred to	Date	Transmis à Referred to	Date
M. Levinson	29.8.29	M. Levinson	8.IV 30	M. Secrétan	9.4.31
M. Levinson	27.9.29	M. Massoulier	17.III 30	M. Secrétan	12.1.32
M. Levinson	8.10.29	M. Levinson	28.III 30	M. Seal	6.2.32
Mme Pannier	28 X 29	M. Levinson	10.4.30	M. Secrétan	17.2.32
M. Levinson	6.11.29	M. Levinson	25 IV 30	M. Secrétan	2.V.32
M. Levinson	16.11.29	Mme Pannier	13.5.30	M. Seal	15.12.32
M. Levinson	28.11 29	M. Levinson	16.5.30	M. Secrétan	2.3.33
Mlle E. Cahle	10.12.29	Archives	21.	M. Secrétan	14.3.33
Archives	10.12.29	M. Levinson	5 7 30	M. Seal	17.11.33
M. Levinson	13.12.29	M. Levinson	11.8.30	M. Seal	18.12.33
M. Levinson	20.I.30	M. Levinson	20.9.30.	M. Secrétan	2.2.34
M. Levinson	1.II 30	M. Levinson	27.9.30	M. Secretan	4.1.34
M. Levinson	24.II 30	M. Levinson	7.10.30	M. Secrétan	4.11.34
Archives	5.3 -	Mme Rothschild	8. X 30		
Mme Pannier	5.3.30	M. Levinson	21.10.30		
Archives	5.3.30	M. Levinson	3.11.30.		
M. Levinson	6.III.50	M. Levinson	20.11.30.		

7 AOU 1945

A I 59

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Institut international de Coopération intellectuelle, conscient de l'urgence de très nombreux problèmes à régler dans son domaine, a repris ses activités et serait désireux de renouer des rapports suivis avec toutes les personnalités avec lesquelles il avait collaboré avant guerre.

Une coopération particulièrement fructueuse existait notamment entre notre Institut et les différents Gouvernements par l'intermédiaire d'un Délégué d'Etat.

En ce qui concerne le Mexique, c'était, avant la guerre, S.E. Monsieur Narciso PASSOLS qui assumait, parmi ses hautes fonctions, cette charge particulière.

Je vous serais très obligé, Monsieur l'Ambassadeur, de bien vouloir me faire connaître s'il est dans votre intention de reprendre cette mission. Il est en effet du plus haut intérêt pour l'avenir de la Coopération intellectuelle de renouveler sans plus tarder les relations qui existaient entre votre Gouvernement et notre Institut.

Dans le cas où vous ne penseriez pas assumer personnellement cette charge, je vous serais reconnaissant d'intervenir auprès de votre Gouvernement afin qu'un nouveau Délégué d'Etat soit nommé le plus rapidement possible.

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma haute considération.

(J.J. MAYOUX)
Directeur.

Mr le Général Antonio RIOS ZERTUCHE
Envoyé Extraordinaire et Ministre
Plénipotentiaire du Mexique en France
112, rue du Faubourg St-Honoré,
PARIS.

~~Orig. A.I.57~~
Copie A.I.59

C O P I E

Legacion
de los
Estados Unidos Mexicanos
en Francia

Paris, le 27 mars 1940

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre note du 21 mars, relative à la ratification de l'Acte concernant la Coopération Intellectuelle.

Je me suis empressé de rappeler cette question à mon Gouvernement et j'espère recevoir bientôt des instructions à ce sujet.

Veuillez agréer, etc.

Le Chargé d'Affaires

Signé: B.Reyes

(Bernardo Reyes)

Monsieur H.Bonnet
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle
2, Rue de Montpensier
PARIS

21 MAR 1940

A 7.59
(A 7.57)

Monsieur le Chargé d'Affaires,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'Acte concernant la Coopération intellectuelle a été ratifié, à ce jour, par les Gouvernements des dix Etats suivants: Egypte, France, Lettonie, Norvège, Pays-Bas- Pologne, Portugal, Roumanie, Suisse, Union Sud-Africaine. En vertu des dispositions de l'Article 9, la réception par le Gouvernement de la République française de la huitième ratification a déterminé, à la date du 31 janvier 1940, la mise en vigueur dudit instrument.

Le Conseil d'Administration de l'Institut international de Coopération intellectuelle attacherait beaucoup de prix à connaître, par votre obligeante entremise, l'époque à laquelle vous estimez que votre Gouvernement consentira à se joindre, selon nos voeux, à ceux qui viennent d'approuver le nouveau Statut.

En vous exprimant toute ma gratitude pour les démarches que vous voudrez bien entreprendre afin de favoriser la décision souhaitée, je vous prie d'agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur:

Monsieur Bernardo REYES
Chargé d'Affaires
Légation du Mexique
9, rue de Longchamp
PARIS

Monsieur Bernardo NERES
Chargé d'Affaires
Légation du Brésil
9, rue de Longchamp
PARIS

A1.59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

1464

SRHi

Paris, le 19 Décembre 1939

M. le Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle.
2 rue de Montpensier
Paris. Ier.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre circulaire n°29.1939, avec laquelle vous avez bien voulu m'adresser deux exemplaires du programme de l'Institut Internationalde Coopération Intellectuelle pour l'année 1940. Suivant le désir que vous m'exprimez, je me suis empressé d'en transmettre un exemplaire à mon Gouvernement.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Chargé d'Affaires

Bernardo Reyes

Reyes

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

11462

Le Chargé d'Affaires du Mexique présente ses compliments empressés à l'Institut International de Coopération Intellectuelle, et lui serait très obligé de vouloir bien lui faire l'envoi de la correspondance officielle à l'adresse de la Légation du Mexique : 9 rue de Longchamp (XVIe.)

Bernardo Reyes remercie d'avance l'Institut de son obligeante attention.

Paris, le 19 Décembre 1939.

A-I.59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

Paris, le 24 mars 1939.

1826

Monsieur H. Bonnet
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle.
Paris.

25 MARS 1939 - 083.567
Répondu le 5/2

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre-circulaire C.L.9.1939, avec laquelle vous avez bien voulu me faire parvenir deux exemplaires de votre intéressante publication "L'année 1938 de la coopération intellectuelle", qui suivant le désir que vous avez exprimé, ont été transmis aux autorités compétentes de mon Gouvernement.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Chargé d'Affaires

Bernardo Reyes

INDEXÉ A
Reyes

- BR/ag

A.I.59

DÉPOSÉ

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

M Sarreto

1594

Paris, 29 de octubre de 1936.

Monsieur H. BONNET,
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle.
Paris.

-3 NOV 1936 - 065 233
Répondu le 5/2

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre note C.L.40.1936, du 23 de ce mois, avec laquelle vous avez bien voulu me faire parvenir trois rapports relatifs aux récents travaux de l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

Je vous remercie vivement de cette documentation, ainsi que des aimables termes de votre communication et, en vous assurant que je ne manquerai pas de continuer à apporter, à l'Institut que vous dirigez avec tant de compétence, ma modeste collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre :

Adalberto Tejeda.

INDEXÉ A :
Tejeda

(HM)/ag

A 5.59

29 JUIL 1936

JH/RS

Monsieur le Secrétaire,

En l'absence du Directeur de l'Institut, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 26 juillet par laquelle vous avez bien voulu nous informer que le gouvernement mexicain avait nommé Ministre Plénipotentiaire du Mexique en France Monsieur le colonel Adalberto TEJEDA, en remplacement de Monsieur Marté R. GOMEZ.

Notre Directeur accomplit actuellement un voyage d'études aux Etats-Unis et ne sera de retour à Paris qu'au début du mois d'octobre. Il sera très heureux de prendre contact avec M. le Colonel TEJEDA en sa qualité de délégué du Mexique auprès de l'Institut international de coopération intellectuelle. Dès maintenant, cependant, toutes communications ou publications seront adressées à M. le Ministre TEJEDA.

Je vous remercie d'autre part d'avoir bien voulu me faire connaître la nouvelle adresse de M. Torres Bodet dont nous avons pris bonne note.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma haute considération.

INDEXÉ A :

Monsieur Manuel ESCUDERO
Premier Secrétaire de la
Légation du Mexique en France
9, rue de Longchamp
PARIS

JM/RS

Monsieur le Secrétaire,

En l'absence du Directeur de l'Institut, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 16 juillet par laquelle vous avez bien voulu nous informer que le Gouvernement mexicain avait nommé Ministre Plénipotentiaire en France en remplacement de Monsieur le colonel Adalberto TEJEDA, en remplacement de Monsieur Moisé S. OCHEA.

Notre Directeur accomplit actuellement un voyage d'études aux Etats-Unis et ne sera de retour à Paris qu'au début du mois d'octobre. Il sera très heureux de prendre contact avec M. le Colonel TEJEDA en sa qualité de délégué du Mexique auprès de l'Institut International de coopération intellectuelle. Des maintenant, cependant, toutes communications ou publications seront parvenues à M. le Ministre TEJEDA.

Je vous remercie d'avoir bien voulu me faire connaître la nouvelle adresse de M. Torres Bodet dont nous avons pris bonne note.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma haute considération.

Monsieur Manuel GUTIERREZ
Premier Secrétaire de la
Légation du Mexique en France
9, rue de Longchamp
PARIS

A.I.59

29 JUIL 1936 - 064.205
Répondu le 29 JUIL 1936

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

Paris, le 24 juillet 1936

1106

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le Gouvernement mexicain a nommé Ministre Plénipotentiaire du Mexique en France Monsieur le colonel Adalberto Tejeda, en remplacement de Monsieur Marté R. Gomez, qui a été appelé à remplir d'autres fonctions.

Comme ses prédécesseurs à la tête de cette Mission Diplomatique, Monsieur le colonel Tejeda assumera donc les fonctions de Délégué du Mexique auprès de l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

En conséquence je vous prie de bien vouloir faire adresser au nom de M. Tejeda toute communication ou publication ayant un caractère officiel.

D'autre part j'ai l'honneur de vous faire connaître que Monsieur Jaime Torres Bodet, précédemment Premier Secrétaire de cette Légation, a été appelé à remplir d'autres fonctions à Mexico, où son adresse actuelle est la suivante:

Sr. Don Jaime Torres Bodet
Secretaría de Relaciones Exteriores
Dirección General del Servicio Exterior
Mexico, D. F. - Mexique

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

LE PREMIER SECRÉTAIRE

M. Escudero

Manuel Escudero

INDEXÉ A :
Légation du Mexique
Sous : Torres-Bodet

Monsieur le Directeur
de l'INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPERATION INTELLECTUELLE,
Palais Royal,
P a r i s.

A·I.59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

Paris, le 20 Avril 1936.

556

Monsieur H. BONNET,
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle.
2 rue de Montpensier,
Paris.

21 AVRIL 1936 - 062.451
Répondu le

Monsieur le Directeur,

En l'absence de Monsieur Marte R. Gómez, actuellement au Mexique, j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre note C.L.8. du 14 Avril, avec laquelle vous avez bien voulu nous remettre deux ejemplaires de la brochure "L'année de la Coopération intellectuelle en 1935".

Comme vous m'y invitez, je n'ai pas manqué de faire parvenir aux autorités compétentes de mon Gouvernement un exemplaire de cette intéressante publication.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Le Chargé d'Affaires a.i.:

J. Torres Bodet
Jaime Torres Bodet

INDEXÉ A :
Torres Bodet

A-I.59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

Paris, le 8 Avril 1936.

0514

Monsieur H. Bonnet,
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle.
Paris.

9 AVRIL 1936 - 00[illegible]275
Répondu le 5/2

Monsieur le Directeur,

En l'absence de Monsieur Marte R. Gómez, Ministre du Mexique à Paris, qui se trouve actuellement en congé au Mexique, je prends la liberté de répondre à votre lettre du 2 avril, avec laquelle vous avez bien voulu me remettre dix exemplaires du dernier Catalogue des Publications de l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

J'ai pris connaissance avec le plus vif intérêt de cette liste de publications, et je vais m'empresser de la faire parvenir aux autorités compétentes de mon Gouvernement en vue de leur distribution dans nos principales Bibliothèques et centres intellectuels.

En vous exprimant mes remerciements pour votre obligeant envoi, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Le Chargé d'Affaires :

Jaime Torres Bodet

INDEXÉ A :
Torres Bodet

- JTB/

A-I.59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

0083

Paris, le 15 Janvier 1936.

Monsieur H. BONNET,
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle.
2 rue de Montpensier,
Paris.

16 JANV 1936 - 060.510
Répondu le

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 8 courant, avec laquelle vous avez eu l'obligeance de me faire parvenir le programme que l'Institut International de Coopération Intellectuelle, dont vous êtes le très digne et très compétent Directeur, a dressé pour l'exercice 1936.

Je ne manquerai pas de porter à la connaissance de mon Gouvernement le plan de travail que vous avez eu la courtoisie de me communiquer et que, du moins en partie, je connaissais déjà pour avoir assisté, en juillet 1935, aux séances de la Commission de l'Assemblée de la S.D.N. qui a approuvé le rapport de la Commission de Coopération Intellectuelle.

Avec mes remerciements empressés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Le Ministre du Mexique,
Délégué d'Etat auprès de l'I.I.C.I.:

Marte R. Gómez

- JTB/ag

INDEXÉ A :
Gomez

A.I.59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

0082

16 JANV 1936 - 060511
Répondu le

La Légation du Mexique présente ses compliments empressés à l'Institut International de Coopération Intellectuelle et, comme suite à sa note du 8 courant, s'empresse de l'informer qu'il n'y a aucune modification à apporter à la note qu'elle a l'honneur de lui retourner ci-jointe.

Paris, le 15 Janvier 1936.

INDEXE A :
Gomez

29 NOV 1935

A 1.59

Cher Monsieur et ami,

Je me permets de vous présenter M. DRAGHICESCO, Ministre de Roumanie à Mexico, qui est très désireux, après son arrivée dans votre pays, de vous rencontrer et de faire votre connaissance.

M. DRAGHICESCO s'intéresse vivement au mouvement intellectuel international; philosophe et écrivain, il connaît les réalisations effectuées au Mexique dans le domaine de l'enseignement et voudrait profiter de son séjour pour les étudier. Il est inutile d'ajouter qu'il n'est pas moins attiré par les questions d'art, d'archéologie et de littérature. Je vous serais très reconnaissant de vouloir bien lui faire rencontrer les personnalités que vous jugeriez les plus utiles pour ses recherches et l'introduire dans les milieux savants de votre pays.

En vous remerciant de votre grande obligeance, je vous prie d'agréer, cher Monsieur et ami, avec mon meilleur souvenir, l'assurance de mes sentiments bien cordialement dévoués.

H. BONNET
Directeur.

Monsieur Pedro de ALBA,
Villa Laura,
COYOACAN. D.F.
Mexique.

A-I.59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

Paris, le 30 Octobre 1935.

Monsieur H. BONNET,
Directeur de l'Institut International
de Cooperation Intellectuelle.
2, rue de Montpensier,
Paris.

(659

30 OCT 1935 - 059.405
Répondu le

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre intéressante communication du 24 octobre, (C.L.38.1935), avec laquelle vous avez bien voulu me remettre trois rapports concernant les travaux de l'Institut.

Je vous remercie vivement pour l'envoi de ces importants documents, dont j'ai pris connaissance avec intérêt, et que je me suis empressé de transmettre aux autorités compétentes de mon Pays.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre :

Marte R. Gómez

INDEXE A :
Légation du Mexique

14 JAN 1935

DS/RS

AI.59

Cher Monsieur de Alba,

Merci de votre lettre du 31 décembre qui est venue confirmer hélas une communication de la Légation du Mexique à Paris.

Votre départ me cause à moi-même, ainsi qu'à tous mes collaborateurs le plus vif regret et je tiens à vous remercier bien sincèrement de la haute conscience et de la belle distinction que vous avez apportées à l'accomplissement de votre mission.

Elle s'est révélée fructeuse pour l'Institut et je souhaite qu'elle l'ait été également pour votre pays.

En vous souhaitant un heureux retour à Mexico, où j'ai votre adresse, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur de Alba, l'assurance de ma haute considération ainsi que l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Directeur:

(H. Bonnet)

Monsieur Pedro de ALBA
Délégation du Mexique à
la Société des Nations
GENEVE
Suisse

INDEXE
Alba
Dél. de Etat

14 JAN 1955

DS/RS

A 1.09

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 26 décembre me faisant connaître que le Dr. Pedro de Alba était appelé par son Gouvernement à d'autres fonctions et cessait, de ce fait sa mission de délégué d'Etat auprès de l'Institut de coopération intellectuelle.

En vous remerciant de cette communication, je vous serais reconnaissant de vouloir bien vous faire, auprès du Gouvernement mexicain, l'interprète de mes sentiments de gratitude pour le choix si heureux qu'il a fait en la personne du Dr. Pedro de Alba.

La mission de celui-ci a contribué à resserer des plus heureusement les rapports d'amitié qui existent entre l'intellectualité mexicaine & l'Institut et à vivifier encore l'esprit de collaboration qui règne entre votre pays, sa commission nationale et l'Institut.

Je voudrais vous prier également d'exprimer au Dr. de Alba lui-même tout le plaisir que mes collaborateurs et moi-même avons eu à faire sa connaissance, dà lui dire nos regrets et nos remerciements les plus cordiaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

(H. Bonnet)

Dr. Francisco CASTILLO NAJERA
Ministre du Mexique à Paris
Légation des Etats-Unis du Mexique
20, Avenue du Président Wilson
PARIS

A·I·59

DELEGACION DE MEXICO
SOCIEDAD DE LAS NACIONES.
GINEBRA.

Genève, le 31 Décembre 1934.

Mi Secretario

M. Henry Bonnet,
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle,
Paris, France.

8 JAN. 1935
Répondu le 14/1/35

Cher Monsieur Bonnet,

Ayant été appelé par mon Gouvernement, je dois quitter Genève dans le courant de janvier, mais avant de partir j'ai voulu vous écrire quelques lignes pour vous témoigner ma reconnaissance pour toutes les amabilités que vous avez eues avec moi et pour la coopération que les membres de l'Institut, dont vous êtes le digne Directeur, ont bien voulu me preter dans l'accomplissement de mes fonctions.

Déjà au sein de la Sixième Commission j'ai eu le plaisir de rendre hommage à l'esprit méthodique, à l'ardeur du travail et à l'organisation qui règnent à l'Institut international de Coopération intellectuelle, et je suis certain que, grace à vous, cette organisation, -notre organisation,- continuera sa belle tâche de coordonner toutes les activités intellectuels pour finir, et ceci est mon voeu le plus profond, pour impser à l'humanité une coopération pure et simple.

Au Mexique je suivrai avec le plus grand intérêt les travaux de l'Institut, parmis lesquels il y a un ne peut pas être sous-estimé: celui de la publication d'une collection d'ouvrages sur les cultures indigènes de l'Amerique et sur les découvertes et conquêtes de l'Amerique au XVIe siècle.

En vous remerciant, encore une fois, pour toutes vos amabilités je fais les voeux les plus sincères pour votre bonheur personnel et pour la prospérité toujours croissant de l'Institut avec lequel je continuerai à coopérer dans la mesure de mes forces.

Veuillez agréer, cher Monsieur Bonnet, l'expression de ma plus haute considération ainsi que les sentiments de mon amitié dévouée.

Pedro de Alba

INDEXÉ A
alba
délégués

Mon domicile au Mexique: ~~"Villa Laura"~~, Coyoacán, D. F.

A 2.59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

PARIS, 26 de Diciembre de 1934.

3 JAN 1935 - 053.652
Répondue 14/1/35

Monsieur H. BONNET
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle
2, Rue Montpensier. PARIS.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous communiquer que le Gouvernement de mon pays a bien voulu donner une nouvelle commission à Monsieur le Docteur Pedro de ALBA qui l'oblige à retourner à MEXICO.

Pour cette raison, Monsieur le Docteur Pedro de ALBA cesse dans ses fonctions de Délégué Permanent du Mexique auprès de l'Institut International de Coopération Intellectuelle que vous dirigez avec tant de compétence.

Au nom du Gouvernement du Mexique, je tiens à vous remercier pour toutes les attentions dont le Dr. de ALBA a été l'objet de votre part, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre.

F. Castillo Nájera

Dr. Francisco CASTILLO NÁJERA

BR/ap

INDEXE A :
Nájera
Dél. du Mexique

A.I.59

DEPOSÉ

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

Paris le 29 Janvier 1934.

X

-1 FEV 1934-047.919.
Répondu le 2.2.

Monsieur le Directeur,

Comme j'ai eu l'honneur de vous le faire savoir à l'occasion de notre dernier entretien, le Gouvernement de mon Pays a bien voulu désigner Monsieur le Dr. Pedro de ALBA pour remplir les fonctions de Délégué Permanent du Mexique auprès de l'important Institut dont vous êtes le très digne et très compétent Directeur.

Monsieur le Dr. de ALBA -qui vient d'arriver à Paris- m'a exprimé le désir qu'il a de se mettre en rapport avec vous afin de pouvoir développer, le plus tôt possible, le programme que les autorités mexicaines lui ont recommandé.

En vous remerciant dès maintenant pour le bienveillant accueil que vous voudrez bien accorder à notre Délégué, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Chargé d'Affaires :

Luis Quintanilla

INDEXE A :
Quintanilla
Alba
Délégués d'Etat

Monsieur H. BONNET,
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle.
2 rue de Montpensier
Paris. (IIe)

DEPOSE

A-I.59

25 AOU 1933

Monsieur le Directeur,

Ci-joint copie de la lettre de M. Vasconcelos, dont je vous parlais hier. La personnalité que connait de Panafieu est le Dr. José de Figueiredo.

Je viens de recevoir à l'instant un coup de téléphone de la Légation du Mexique, qui voulait votre accord au sujet de la nomination d'un délégué d'Etat permanent, en la personne du Dr. Pedro de Alba. Le Ministre du Mexique actuel garderait son titre de délégué d'Etat et M. de Alba serait envoyé prochainement, en résidence définitive, à Paris, par son Gouvernement, qui attend votre accord.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués.

INDEXE A.

Bonnet
délégués d'Etat

Monsieur Henri BONNET
Directeur de l'Institut international
de Coopération intellectuelle
LES GRANDS CHEZEAUX
(Haute-Vienne)

A.I.59

E/1/21 - 42.416

2[illegible] MAR 1933

Monsieur le Ministre,

Je vous remercie très vivement de votre lettre du 10 mars et serais très heureux de m'entretenir avec vous de la collaboration toujours plus étroite que nous voulons maintenir entre votre Gouvernement et l'Organisation internationale de coopération intellectuelle.

Je serai libre mardi et mercredi dans la matinée aux heures que vous m'indiquez, et si vous pouvez me recevoir l'un de ces deux jours, je vous en serais très reconnaissant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

(H. Bonnet)

Son Excellence
Monsieur F. CASTILLO NAJERA
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
20, Avenue du Président Wilson
PARIS

INDEXE
Castillo Najera

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

Paris, le 10 Mars 1933.

0304

Monsieur le Directeur de l'Institut
International de Coopération Intellectuelle.
2, rue de Montpensier
Paris.

13 MARS 1933 - 042.410
Répondu le 24/3/33

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 7 courant, dans laquelle vous voulez bien me communiquer que le Ministère des Affaires Etrangères des Etats-Unis Mexicains vient de faire connaitre au Secrétariat de la Société des Nations ma nomination en qualité de Représentant de mon Pays auprès de l'Institut International de Coopération Intellectuelle dont vous êtes le très digne Directeur.

J'ai pris bonne note des opinions contenues dans votre lettre et je suis particulièrement heureux de vous exprimer à mon tour la vive satisfaction que me cause cette nomination, qui me permettra de collaborer, dans la mesure de mes fonctions, à l'oeuvre de rapprochement intellectuel entreprise avec un si grand succès par votre honorable Institut.

J'aurai moi-même un grand plaisir à m'entretenir de vive voix avec vous au sujet de cette collaboration que nous désirons tous. Je suis toujours à mon bureau le matin entre onze heures et une heure et, si vous pouvez venir me voir un jour quelconque, il serait préférable, de toute façon, que vous me téléphoniez afin que je ne vous fasse pas attendre.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Le Ministre :

F. Castillo Nájera

F. Castillo Nájera

A.I.59

DS/RS

-7 MAR 1933

Monsieur le Ministre,

Le ministère des affaires étrangères des Etats-Unis du Mexique vient de faire connaître au Secrétariat de la Société des Nations votre nomination en qualité de représentant de votre Gouvernement auprès de l'Institut international de coopération intellectuelle.

Je suis particulièrement heureux de cette nouvelle et tiens à vous exprimer ma vive satisfaction ainsi que celle de l'Institut tout entier.

Nous serons heureux de vous faire parvenir régulièrement, ainsi que nous l'avons fait à votre prédécesseur, la documentation suivante:

1°- toutes les publications de l'Institut,

2°- la liste mensuelle de nos documents ronéographiés avec envoi automatique de ceux qui paraissent les plus intéressants et faculté, pour vous, de demander tous ceux qui présenteraient pour les Etats-Unis du Mexique un intérêt particulier.

3°- des rapports périodiques spéciaux renseignant sur l'ensemble des travaux qui s'effectuent à l'Institut.

Non seulement le Mexique possède une Commission nationale, mais le Gouvernement soutient nos travaux de la façon la plus généreuse et la plus efficace. Ces marques d'intérêt me donnent l'assurance que, sous votre haute direction, les relations qui se sont nouées ces années dernières entre le Mexique et l'Institut continueront à se développer dans toutes les branches de l'activité intellectuelle.

En attendant que j'aie l'honneur de vous entretenir de vive voix de cette collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

(H. Bonnet)

INDEXÉ
Najera

Son Excellence
Monsieur le Dr. don Francisco Castillo Najera
Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
20, Avenue du Président Wilson
PARIS

A.I. 59.

DS/RS

-4 MAR 1933

Monsieur le Ministre,

Le Ministère des affaires étrangères des Etats-Unis du Mexique vient de faire connaître au Secrétariat de la Société des Nations qu'un récent transfert vous empêchera désormais de représenter votre Gouvernement auprès de l'Institut international de coopération intellectielle.

En vous exprimant le profond regret que m'inspire votre départ, je tiens à vous dire toute ma reconnaissance et celle de l'Institut tout entier pour les éminents services que, au cours de votre séjour à Paris, vous avez rendus à l'oeuvre de coopération intellectuelle internationale.

Non seulement le Mexique a constitué une Commission nationale vivante mais encore son Gouvernement tient à ce que son ministre à Paris le représente auprès de l'Institut, dont, par ailleurs, il soutient généreusement l'activité.

Autant de titres à ma reconnaissance, dont je vous réitère l'expression en vous priant d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Le Directeur:

(H. Bonnet)

Castellio
Légat. du Mexique

Son Excellence
Monsieur Alfonso CASTELLO
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
20, Avenue du Président Wilson
PARIS
16ème

A I 59

MAR 1933

Monsieur le Ministre,

Le Ministère des affaires étrangères des Etats-Unis du Mexique vient de faire connaître au Secrétariat de la Société des Nations qu'un récent transfert vous empêchera désormais de représenter votre Gouvernement auprès de l'Institut international de coopération intellectuelle.

Un vous exprimant le profond regret que m'inspire votre départ, je tiens à vous dire toute ma reconnaissance et celle de l'Institut tant entier pour les éminents services que, au cours de votre séjour à Paris, vous avez rendus à l'oeuvre de coopération intellectuelle internationale.

Non seulement le Mexique a constitué une Commission nationale vivante mais encore son Gouvernement tient à ce que son ministre à Paris le représente auprès de l'Institut. Tout, par ailleurs, il soutient généreusement l'activité.

Autant de titres à ma reconnaissance, dont je vous réitère l'expression en vous priant d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Le Directeur,

(R. Bonnet)

Le Secrétaire
Général du Mexique

Son Excellence
Monsieur Alfonso CASTILLO
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
80, Avenue du Président Wilson
PARIS

Seig A7.59
copie A7.22

Adresse télégraphique: NATIONS GENEVE

SOCIETE DES NATIONS — LEAGUE OF NATIONS

DANS LA REPONSE PRIERE DE RAPPELER — PLEASE QUOTE REF. NO. IN REPLY

NO. — NO.

4 MARS 1933 - 042.135
Répondu le S/2

M. Secrétaire

Genève, le 24 février 1933.

Monsieur le Directeur,

Veuillez trouver ci-joint copie d'une lettre que nous avons reçue du Minitère des Affaires Etrangères du Mexique.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Directeur, à mes sentiments dévoués.

Rolf Hallsten-Kallén

M. le Directeur,
Institut de Coopératinn
intellectuelle,
2, rue Montpensier, 2
Paris.

INDEX

Hallsten-Kallén
Nagera
Délégué d'Etat.

COPIE

SECRETARIA DE RELACIONES
EXTERIORES
Estados Unidos Mexicanos,
MEXICO.

Mexico, D.F., 4 de febrero de 1933.

Senor Secretario General:

Para sustituir al antiguo Ministro de Mexico en Francia, Senor Ingeniero Alfonso Castello, en su cargo de Representante de nuestro pais en el Instituto de Cooperacion Intelectual, me permito comunicar a usted que el Gobierno de Mexico ha designado para desempenar dicha comision, al actual Ministro en la misma nacion, senor Doctor Don Francisco Castillo Nájera.

SE M. le Ministre Plenipotentiaire et envoyé extraord.

Lo que me honro en comunicar a usted, agradeciendole ponga en conocimiento del citado Instituto la presente designacion.

Aprovecho la oportunidad para renovar a usted las seguridades de mi atenta consideracion.

Senor Eric Drummond,
Secretario General de la
Sociedad de Naciones,
Ginebra.

DS/RS

-2 MAI 1932

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception et de vous remercier de l'obligeante lettre N° 551 en date du 27 avril, par laquelle vous me faites connaître que le Gouvernement des Etats-Unis du Mexique viennent de vous désigner en qualité de délégué d'Etat auprès de l'Institut international de coopération intellectuelle en remplacement de S.E. M. Alberto J. PANI.

Je suis très heureux que votre Gouvernement ait ainsi ajouté une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il porte à la Coopération intellectuelle, à toutes celles qu'il a déjà données.

Nous serons heureux de vous faire parvenir régulièrement la documentation suivante:

1°- toutes les publications de l'Institut,

2°- La liste mensuelle de nos documents ronéographiés avec envoi automatique de ceux qui paraissent les plus intéressants et faculté pour vous, de demander tous ceux qui présenteraient pour les Etats Unis du Mexique un intérêt particulier,

3°- des rapports périodiques spéciaux renseignant sur l'ensemble des travaux qui s'effectuent à l'Institut.

Je me félicite grandement moi aussi d'entrer en relations officielles avec vous et compte avoir prochainement l'occasion de vous rencontrer personnellement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

(H. BONNET)

S.E. Monsieur Alfonso CASTELLO
20, Avenue du Président Wilson
PARIS

Castello
Dir. d'Etat

A.I.54

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

Paris, le 27 Avril 1932.

Monsieur D. Secrétan,
Secrétaire de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle.
2, rue de Montpensier
Paris.

551

29 AVRIL 1932
Répondu le R/30/4/32

Monsieur le Secrétaire,

En me référant à notre lettre du 15 février dernier, j'ai l'honneur de vous communiquer que le Gouvernement Mexicain a bien voulu me désigner en substitution de Monsieur Alberto J. Pani comme Délégué du Mexique auprès de l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

Mon Gouvernement me communique que ma désignation a fait l'objet d'une note transmise à la Société des Nations par nos bureaux de Genève.

En vous manifestant ma satisfaction d'entrer en rapports officiels avec votre Institut et avec vous personnellement, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre :

Alfonso Castello

Alfonso Castello

Indexé A :
Castello
Leg. du Mexique
Paris
délégués d'Etat

- LQ/ag

A.I.59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

París, le 15 Février 1932.

Monsieur D. Secrétan,
Secrétaire de l'Institut International de Coopération Intellectuel
2, rue de Montpensier (le
Paris.

17 FEV 1932 - 035.152
Répondu le 5/2

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 12 courant dans laquelle vous voulez bien me demander si en l'absence de Monsieur le Ministre Pani, actuellement Ministre des Finances du Mexique, la Légation pourrait se charger de recevoir tous les documents et circulaires se rapportant à l'oeuvre de coopération intellectuelle et qui viennent adressés à Monsieur le Ministre Pani. Vous me demandez aussi si cette Légation pourrait transmettre à Monsieur le Ministre Pani votre reconnaissance pour les services qu'il a rendus à la cause de la coopération intellectuelle et à son Institut.

C'est avec le plus grand plaisir que nous recevrons les publications que vous voudrez bien nous envoyer et que, d'autre part, nous transmettons à Monsieur le Ministre Pani l'expression de votre gratitude.

Avec nos remerciements pour votre amabilité, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

P.O. du Ministre,
Le Premier Secrétaire:

Luis Quintanilla.

Enlace A:
Porte fil
Légation du Mexique
délégué d'état

- LQ/ag

A.I.59/34.920

RS/RS

12 FEV 1932

Monsieur le Ministre,

pas au dossier

Je réponds à votre lettre du 4 février 1932 m'informant que son Excellence M. PANI, ancien Ambassadeur à Madrid, actuellement Ministre des Finances des Etats-Unis du Mexique ne peut conserver ses fonctions de Délégué d'Etat auprès de l'Institut international de Coopération intellectuelle.

En attendant qu'il soit pourvu à son remplacement et pour que les rapports entre les Etats-Unis du Mexique et l'Institut ne souffrent pas de cette absence, j'ai l'honneur de vous demander s'il serait possible que tous les documents et circulaires se rapportant à l'oeuvre de coopération intellectuelle fussent transmis à la Légation.

Sans préjuger de la décision de votre gouvernement, ce serait là un moyen provisoire et pratique de maintenir une étroite collaboration.

Si toutefois la Légation correspondait à nouveau avec M. le Ministre PANI je vous serais très obligé de bien vouloir lui faire part de toute notre reconnaissance pour les éminents services qu'il a rendus à la cause de la coopération intellectuelle et à son Institut.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

(D. Secrétan)
Secrétaire de l'Institut

INDEX

Portes-Gil
Pani
Dét. d'Etat

Monsieur Emilio Portes-Gil
Ministre du Mexique
20, Avenue du Président-Wilson
PARIS

AZ.59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

Paris, le 4 Février 1932.

Monsieur D. Secrétan, Secrétaire de
l'Institut International de Coopération
Intellectuelle.
2, rue de Montpensier
Paris (Ier)

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 30 Janvier dernier, dans laquelle vous voulez bien me communiquer que Monsieur Pani ayant été appelé à d'autres fonctions, vous désireriez savoir s'il a gardé ses fonctions de Délégué d'Etat auprès de l'Institut, et quelle est son adresse actuelle.

Monsieur l'Ambassadeur Pani, qui après son poste de Paris fut promu Ambassadeur à Madrid, vient de partir hier pour le Mexique, ayant été appelé comme Ministre des Finances dans le nouveau Cabinet.

En me référant à l'information que vous sollicitez dans l'avant-dernier paragraphe de votre lettre, je suis heureux de vous communiquer que j'ai transmis aux autorités compétentes de mon Pays le texte de votre lettre et que, aussitôt que j'aurai une réponse, je m'empresserai de vous la communiquer.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre :

Emilio Portes Gil.

- L[illegible]/ag

Indexé A

Portes Gil
Paris
Délégué d'Etat

A.I.59

JH/RS

JAN 1932

Monsieur le Ministre,

A la date du 19 janvier 1927, désirant marquer l'intérêt qu'il portait à l'oeuvre de coopération intellectuelle, le Gouvernement des Etats-Unis du Mexique avait désigné S.E. Monsieur Alfonso REYES, ancien Ministre plénipotentiaire à Paris, délégué du Mexique auprès de l'Institut international de coopération intellectuelle.

Le 4 mai 1927, S.E. Monsieur A.J. PANI succédait à M. REYES en tant que Délégué d'Etat.

M. PANI ayant été appelé à d'autres fonctions, je vous serais très reconnaissant de me faire savoir s'il a gardé ses fonctions de Délégué d'Etat auprès de l'Institut et quelle est son adresse actuelle.

Au cas où les fonctions actuelles de M. PANI ne lui permettraient plus d'assumer la charge de Délégué des Etats-Unis du Mexique auprès de l'Institut, je vous serais obligé de me faire savoir quelle est la personnalité que votre Gouvernement entend désigner pour lui succéder.

En vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre l'assurance de ma haute considération.

INDEXÉ A :
Portas Gil
Pani
Délégués d'Etats

(D. Sécrétan)
Secrétaire de l'Institut

Monsieur Emilio PORTES-GIL
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
des Etats-Unis du Mexique en France
9, rue de Longchamp
PARIS

INDEX A

DEPOSE

12 JAN 1932

orig AI.59
copie AI.22

DS/RS

Mon Cher Montenach,

En réponse à votre aimable lettre du 8 janvier, je m'empresse de vous envoyer ci-joint, à l'intention du Délégué permanent du Mexique auprès de la Société des Nations, un exemplaire de l'exposé que je viens de rédiger pour les Commissions nationales et pour les délégués d'Etat et dans lequel je me suis efforcé de donner une idée aussi claire et exacte que possible des diverses questions dont s'occupe actuellement l'Institut.

Si vous avez l'impression que ce rapport n'assure pas une place suffisante aux quelques questions d'ordre pédagogique dont s'occupe le service d'information scolaire de Genève (brochure sur l'existence et les buts de la Société des Nations, édition d'un film sur la société, enseignement de la Société des Nations, Institut pour l'étude scientifique des relations internationales et leurs rapports avec cet enseignement, publication du recueil pédagogique, échanges de personnel enseignant, etc..) je serai enchanté que vous complétiez à cet égard les quelques pages ci-annexées.

Je vous laisse apprécier également dans quelle mesure il y a lieu de parler de l'Institut international du cinématographe éducatif.

Veuillez agréer, Mon Cher Montenach, l'assurance de mes sentiments cordialement dévoués.

(D. Secrétan)
Secrétaire de l'Institut.

INDEXÉ A :
Montenach

Monsieur J.D. de MONTENACH
Secrétaire de la Commission internationale
de Coopération intellectuelle
Secrétariat de la Société des Nations
GENEVE

A-I 59

copie: A-I 21

Adresse télégraphique: NATIONS GENEVE.

SOCIETE DES NATIONS GENEVE LEAGUE OF NATIONS

DANS LA REPONSE PRIERE DE RAPPELER NO.

PLEASE QUOTE REF. NO. IN REPLY NO.

Le 8 Janvier 1932.

12 JANV 1932 - 034,428
Répondu le 12 I 32

Mon cher Secrétan,

Le Délégué permanent du Mexique auprès de la Société des Nations est désireux de transmettre à son Gouvernement un exposé donnant une idée aussi exacte que possible des diverses questions dont s'occupe actuellement l'Organisation de Coopération intellectuelle.

Comme l'Institut a rédigé déjà plusieurs exposés de ce genre, soit à l'usage des Commissions nationales, soit du Comité exécutif, je crois qu'il serait aisé de charger l'un de vos collègues de fondre les renseignements se trouvant dans ces différents documents dans une seule note que vous me ferez tenir. Je la transmettrai ensuite au délégué mexicain qui paraît s'intéresser sérieusement aux travaux de notre organisation et vouloir obtenir de son Gouvernement des signes tangibles de sa bienveillance et de sa sympathie.

Veuillez agréer, Mon cher Secrétan, l'assurance de mes sentiments tout dévoués. Monnmach

M. D. Secrétan,
Institut de Coopération
intellectuelle,
2 Rue Montpensier,
Paris.

Indexé A:

Montenach

xa Cette copie : A. I. 59

Copie. original : A. III. 48

DÉPOSÉ

Legacion de los Estados Unidos Mexicanos

en Francia.

Paris, le 10 avril 1931.

14 AVRIL 31 - 29.648.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 7 courant, dans laquelle vous voulez bien me communiquer que dans le numéro 3 du Bulletin mensuel vous avez annoncé la constitution de Monsieur le Dr. Alfonso Pruneda comme Président, et que vous reviendrez sur cette information dans votre numéro d'avril lorsque vous publierez la liste que nous vous avons remise.

En vous remerciant pour cette amabilité, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre

signé: Poni.

Monsieur H. Bonnet,
Directeur de l'I.I.C.I.

Petite copie A.I.59

Orig. A.III.48

Paris, le 7 avril 1931.

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre aimable lettre N°494, du 30 du mois dernier, me communiquant la liste complète des membres du Comité mexicain de l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Ainsi que vous aurez pu le constater, nous avons annoncé dans le numéro 3 de notre Bulletin mensuel la constitution de la Commission mexicaine et la désignation de M. PRUNEDA comme président. Nous reviendrons sur cette information dans notre numéro d'avril et publierons la liste que vous avez bien voulu nous remettre.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

LE DIRECTEUR

Son Excellence
Monsieur P A N I
Envoyé extraordinaire et Ministre
plénipotentiaire du Mexique à Paris,
9, rue de Longchamp
P A R I S. 16e

cette copie : A.I.59

originel : A.IV.66

(Copie)

LEGACION DE LOS ESTADOS UNIDOS
MEXICANOS EN FRANCIA

Paris, 1er Avril 1931

---

2 Avril 1931 - 029.398

Monsieur H. Bonnet,
Directeur de l'I.I.C.I.
PARIS

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre circulaire du 25 mars, dans laquelle vous me communiquez que la Sous-Commission des Sciences et de Bibliographie a recommandé à l'attention de la Commission plénière de la C.I.C.I. l'établissement de listes élargies destinées à renseigner les bibliothèques sur les ouvrages de la production étrangère dont l'acquisition serait le plus souhaitable. Il serait entendu que chaque pays publierait lui-même séparément la liste qui le concerne, et que la brochure que vous avez eu l'amabilité de m'envoyer est la dernière de la série des recueils de listes d'ouvrages remarquables éditée par l'Institut.

Je tiens à vous remercier pour cet envoi et pour le renseignement que je ne manquerai pas de transmettre à Mexico, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre :

Signé : PANI

Cette copie A.I.59

LEGACION DE LOS ESTADOS UNIDOS
MEXICANOS EN FRANCIA

DEPOSE

Paris, le 30 mars 1931

(Orig. A.III.48)

1 avril 1931 - 29.377

Monsieur le Directeur de l'Institut
international de Coopération intellectuelle,
2 rue de Montpensier, PARIS

Monsieur le Directeur,

En me référant à ma lettre du 10 courant, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-dessous la liste des membres du Comité mexicain de l'Institut international de Coopération intellectuelle:

M. Ignacio Garcia Téllez, Avocat, Recteur de l'Université Nationale Autonome. - M. Antonio Caso, Docteur en Philosophie et Lettres, Directeur de la Faculté de Philosophie et Lettres. - M. Enrique Fernàndez Ledesma, Directeur de la Bibliothèque Nationale. - M. Carlos Chàvez Ramirez, Directeur du Conservatoire National de Musique. - M. Jorge Enciso, Directeur des Monuments Coloniaux et de la République. - M. Luis Sànchez Ponton, Avocat, de l'Athénée de Sciences et Arts de Mexico. - M. Miguel Othon de Mendizàbal, du Bloc d'Ouvriers Intellectuels. - M. Alfonso Septién, Avocat, du Barreau d'Avocats. - M. Joaquin Gallo, Ingénieur, du Groupement Culturel d'Action sociale. - M. Roque Armando Sosa Ferreiro, du Syndicat National de Rédacteurs de la Presse. - M. Carlos Carriedo, Etudiant de la Faculté de Droit et de Sciences sociales. - M. Alfonso Pruneda, Docteur en Médecine, Chef du Département des Beaux-Arts, représentant du Ministère des Relations Extérieures.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre du Mexique,

A. PANI

cette copie AI.59

25 MAR 1931

orig AII.48

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre aimable lettre du 19 de ce mois, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'accepte bien volontiers la proposition que vous me faites, à savoir d'adresser la correspondance à votre légation et les publications à Monsieur PRUNEDA.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération,

Le Directeur

(H. BONNET)

Son Excellence
Monsieur PANI,
Envoyé Extraordinaire et
Ministre plénipotentiaire à Paris,
9, rue de Longchamp - PARIS XVI -

cette copie AI. 59

[redacted]

23 mars 1931

orig AIII. 48
copies { AI. 22
AI. 59

Mon cher ami,

Ci-joint, pour votre information, copie de la correspondance que nous venons d'échanger avec la Légation du Mexique au sujet de nos relations avec la commission nationale de coopération intellectuelle à Mexico.

Cordialement à vous,

2 annexes. (D. SECRETAN)

Monsieur de Montenach,
Secrétaire de la Commission internationale
de Coopération intellectuelle - GENEVE -

aa

Cette copie : A.I. 59
original : A.VII.1

(Copie)

DEPOSE

LEGACION DE LOS ESTADOS
UNIDOS MEXICANOS EN
FRANCIA

Paris, le 20 Mars 1931.

---

25 Mars 1931 - 029.228

Monsieur H. Bonnet, Directeur
de l'I.I.C.I.
P A R I S

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre circulaire n° C.L.11.1931, avec laquelle vous avez bien voulu me remettre, en double exemplaire, un premier rapport sur les réanions qui ont eu lieu à l'Institut pendant les mois de janvier et février derniers.

J'ai pris note que vous avez l'intention de m'adresser périodiquement des exposés de ce genre, que je suivrai avec le même intérêt que les autres publications de l'Institut.

Avec mes vifs remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre :

Signé : PANI

aa cette copie : A.I.59
original : A.III.48

(Copie)

LEGACION DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN FRANCIA

Paris, le 19 Mars. 1931

0454

21 Mars 1931 - 029.126

M. le Directeur de l'Institut
International de Coopération
Intellectuelle,
P A R I S

Monsieur le Directeur,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 18 mars, concernant la récente formation de notre Commission Nationale de Coopération Intellectuelle au Mexique.

Serai-ce trop vous demander de continuer à adresser votre correspondance à cette Légation, et en même temps, de faire parvenir à M. Pruneda la documentation qui pourrait l'intéresser? En effet, la Légation transmet au Ministère des Affaires Etrangères du Mexique toutes les lettres et renseignements que vous avez l'obligeance de lui faire parvenir, mais il serait sans aucun doute d'un grand intérêt que le Directeur de la Commission Nationale puisse recevoir directement de vous les publications de l'Institut International.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Signé : PANI
Le Ministre.

copie A I.19

18MAR1931

DS/MF.

17 mars 1931.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli copie d'une lettre de la Légation du Mexique en France, nous annonçant la formation récente d'une Commission nationale de Coopération intellectuelle au Mexique. J'y joins également copie de la réponse de l'Institut.

Vous voudrez bien porter la Commission mexicaine sur la liste des Commissions nationales et peut-être estimerez-vous indiqué de lui envoyer les quelques documents d'usage :
A.21.1930.XII et C.I.C.I. 200 (2)

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération distinguée.

(D. SECRETAN)
Secrétaire de l'Institut.

Monsieur J.D. de MONTENACH
Secrétaire de la C.I.C.I.
Secrétariat de la Société des Nations
G E N E V E.

cette copie à I. 59

DS/MF

17 mars 1931

orig A II, 48

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre aimable lettre du 10 de ce mois m'annonçant la récente formation d'une Commission nationale de Coopération intellectuelle au Mexique.

Je vous remercie vivement de cette nouvelle qui m'a fait un sensible plaisir. Je la communique au Secrétariat de la Société des Nations à Genève et la publie dans le numéro de mars de notre Bulletin mensuel.

Les relations entre les Commissions nationales et l'Institut étant fréquentes, vous voudrez bien me faire savoir si c'est à vous que je dois adresser la correspondance ou directement à M. Pruneda.

La documentation que nous mettons régulièrement à la disposition des Commissions nationales comprend: le service gratuit de notre Bulletin (les numéros 1 et 2 vous sont envoyés sous pli séparé); l'envoi chaque mois de notre liste de documents ronéographiés, les Commissions nationales ayant la faculté de nous demander les textes qui les intéressent; enfin l'envoi périodique de rapports sur l'activité de l'organisme international de coopération intellectuelle.

Veuillez transmettre au Dr Pruneda mes sincères félicitations et agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur :

(H. Bonnet)

S.E.Monsieur J.PANI
Ministre du Mexique
9, rue de Longchamp
PARIS

DÉPOSÉ

cette copie : A.I.59
originale : A.VII.1

COPIE

LEGATION DES ETATS UNIS
DU MEXIQUE
EN FRANCE

PARIS, le 11 mars 1931.

---
14 mars 1931-028.981

Monsieur le Directeur de
l'I.I.C.I.
2, rue de Montpensier
PARIS.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre n° C.L.4.1931, ainsi que d'une liste des documents ronéographiés de l'Institut international de Coopération intellectuelle pour les mois de novembre et décembre 1930 et janvier 1931.

En vous remerciant très vivement de cet envoi, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre :

Signé : PANI.

cette copie : A-I-59

original : A-III-48

COPIE

LEGATION DES ETATS UNIS
DU MEXIQUE
EN FRANCE

PARIS, le 10 mars 1931.

13 mars 1931-028.933

Monsieur le Directeur
de l'I.I.C.I.
2, rue de Montpensier
PARIS.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la Commission mexicaine de l'Institut de Coopération intellectuelle a été inaugurée à la date du 7 mars et qu'elle est présidée par M. le Dr. Alfonso Pruneda, haut fonctionnaire du Ministère de l'Instruction Publique.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre :

Signé : PANI

aa cette copie : A.I.59

(Copie) originale : A. VII-1

LEGATION DE LOS ESTADOS
UNIDOS MEXICANOS EN
FRANCIA

PARIS,,le 9 Mars 1931

---

12 Mars 1931 - 028.916

Monsieur H. Bonnet,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable communication n° C.L.4. 1931, avec laquelle vous avez bien voulu me remettre une liste des documents ronéographiés de l'Institut International de Coopération Intellectuelle pour les mois de novembre et décembre 1930 et janvier 1931.

J'ai pris note qu'un certain nombre de ces documents me seront envoyés directement, et je n'ai pas manqué de transmettre à mon Gouvernement votre offre de m'en adresser d'autres susceptibles de l'intéresser plus particulièrement.

Avec mes vifs remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Signé : PANI

aa (Copy)

Cette copie : A.I.59

original : A.I.80

LEGACION DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN FRANCIA

Paris, le 10 Janvier 1931

---

14 Janv. 1931 - 27.868

Monsieur Henri BONNET,
Directeur de l'I.I.C.I.
PARIS

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable communication du 6 courant, me rappelant celle qui m'a été faite par l'Institut relative au rapport des Délégués des Etats avec l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

Répondant à la confiance que vous me témoignez, je puis vous assurer que je serai heureux de vous apporter mon concours chaque fois qu'il pourra vous être de quelque utilité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Le Premier Secrétaire,
Délégué-Suppléant:

LA TORRE

(Copy)

Cette copie : A-I 59
original : A-I 80

LEGACION DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN FRANCIA

Paris, 8 de eneor de 1931

---

14 Jan. 1931 - 027.863

Monsieur Henri BONNET,
Directeur de l'I.I.C.I.
PARIS

Monsieur le Directeur,

J'ai le plaisir de vous accuser réception de votre communication du 6 courant, me confirmant celle qui m'avait été faite par l'Institut International au sujet des rapports des Délégués des Etats avec l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

Je vous remercie vivement de la confiance que vous me témoignez et, à mon tour, je suis heureux de vous assurer de mon entière collaboration et de tout mon appui.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre :

Signé: A.J.PANI

Cette copie : A I 59
original : F VI-1

C O P I E

LEGATION DES ETATS-UNIS
DU MEXIQUE
EN FRANCE

PARIS, le 18 novembre 1930

20 novembre 1930-027.082

Monsieur L. LEVINSON,
Secrétaire de l'I.I.C.I.
2, rue de Montpensier
PARIS.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre note 25.655 du 13 courant par laquelle vous voulez bien me faire connaitre, en réponse à une question de cette Légation, le montant des subventions de plusieurs pays reçues par l'Institut international de Coopération intellectuelle pour la publication de la collection ibéro-américaine qu'il a entreprise.

Je vous remercie vivement de ces renseignements et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Délégué du Mexique :

Signé :PANI.

Copie A I 59.

orig. F.VI.1
A.I.59

25.655 -

13 NOV 1930

Monsieur Ignacio de la TORRE
Chargé d'affaires du Mexique à Paris,
Délégué-suppléant auprès de l'Institut
international de Coopération intellectuelle.
9, rue de Longchamp, PARIS (XVI°)

Monsieur le Délégué,

Je m'excuse de ne répondre qu'aujourd'hui à votre lettre du 12 août par laquelle vous avez bien voulu, d'une part nous retourner, approuvé, le texte du procès-verbal provisoire de la 12e session des Délégués des Etats qui s'est tenue le 16 juin 1930 et, d'autre part nous demander quelques précisions en ce qui concerne la publication de la collection ibéro-américaine. Ce retard est dû à l'absence du fonctionnaire chargé plus spécialement de cette question qui se trouvait en vacances.

Je puis vous indiquer les subventions reçues par l'Institut international de Coopération intellectuelle des différents pays :

République Argentine	36.481,90	versée déjà à moitié,
Brésil	86.916,00	" " "
Chili	30.874,70	
Vénézuéla	89.212,35	

La Section des Relations Littéraires, plus spécialement chargée de l'étude de cette question reste à votre entière disposition pour vous fournir tous les renseignements complémentaires que vous pourriez désirer à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur le Délégué, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Pour le Directeur
et par autorisation:

Le Chef de Section
Secrétaire de l'Institut :

(L. LEVINSON)

cette copie : A.I.59

original : H.IV.66

H. IV. 66.

-7 NOV 1930

AP/CR § 26.792.

S.E.
A.J. P A N I,
Ministre du Mexique à Paris,
Délégué d'Etat du Mexique auprès de
l'Institut international de
Coopération intellectuelle,
9, rue de Longchamp, 9
P A R I S

Monsieur le Ministre,

Nous vous remercions vivement d'avoir bien voulu faire revoir l'épreuve de la liste des Ouvrages remarquables parus au Mexique en 1928, et vous sommes particulièrement reconnaissants de la peine que vous avez prise de l'établir vous-même.

Nous regrettons qu'il ne vous soit pas possible de nous donner les renseignements bibliographiques relatifs à la liste des Ouvrages remarquables parus en 1929, établie par les soins du Ministère de l'Education publique du Mexique; nous publierons donc cette liste en tenant compte des corrections que vous y avez apportées, ainsi que de la traduction des titres que vous avez bien voulu nous communiquer.

Avec nos remerciements réitérés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Directeur et par autorisation :
Le Chef de la Section d'Information,

(J. BELIME)

Indexé A/:

Cette copie : A-I. 59
original : H.IV.66

LEGATION DES
ETATS UNIS DU
MEXIQUE.

1886

Paris, 29 octobre 1930.

---
3 nov.1930 - 26.792

Monsieur le Directeur de l'I.I.C.I.
Paris.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 28 courant ainsi que des épreuves - que je vous rends sous ce pli - des listes des ouvrages remarquables parus au Mexique au cours des années 1928 et 1929.

pièce jointe à l'original

C'est moi qui ai établi la première de ces listes tandis que la deuxième a été rédigée au Ministère de l'Education publique, à Mexico, en raison de mon absence de Paris. Malheureusement j'ignore les renseignements concernant les éditeurs, formats et nombre de pages de la plupart des ouvrages inclus dans cette liste, et d'autre part il est trop tard pour demander à Mexico ces ouvrages ou tout au moins ces renseignements.

Quant à la liste des ouvrages parus en 1930, j'espère qu'elle comprendra tous les renseignements bibliographiques nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre du Mexique
Délégué du Mexique à l'Institut de C.I.
Signé : Pani.

Vu LL

SOCIÉTÉ DES NATIONS

INSTITUT INTERNATIONAL
DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

LEAGUE OF NATIONS

INTERNATIONAL INSTITUTE
OF INTELLECTUAL CO-OPERATION

Telephone : LOUVRE { *34-35* / *66-15*

Adresse Télégraphique : INTELLECTI-111-PARIS

Paris (1er) 2, Rue de Montpensier (Palais-Royal)

Please quote Ref. N° in reply
Dans la réponse prière de rappeler
N° _____

LE DIRECTEUR
DIRECTOR

Le _____ *192*

Copie A I 59

Orig H. IV. 65.

AP/CR

S.E.
A.J. P A N I,
Ministre du Mexique à Paris,
Délégué d'Etat du Mexique auprès de
l'Institut international de
Coopération intellectuelle,
9, Rue de Longchamp, 9
P A R I S .

Monsieur le Ministre,

Nous recevons à l'instant de l'Imprimerie l'épreuve de la liste des Ouvrages remarquables parus au Mexique au cours de l'année 1928 qui doit paraître en annexe dans notre brochure des Ouvrages de 1929. Je me permets de vous l'adresser ci-inclus, en vous priant de vouloir bien la faire corriger , et je vous en remercie vivement à l'avance.

Vous aviez bien voulu nous donner pour cette liste des renseignements bibliographiques très utiles, (éditeur, format, nombre de pages); je serais heureux qu'il vous fût possible de nous donner des renseignements semblables pour la liste de 1929, dont je vous retourne l'épreuve corrigée par vos soins.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, avec mes remerciements réitérés, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Directeur et par autorisation:
Le Chef de la Section d'Information,

(J. BELIME)

-1/p.j.-

Copie A I 59

Orig. H. IV. 66.

24 OCT 1930

JB/CR - 26.569.

S.E.

A.J. P A N I,
Ministre du Mexique à Paris,
Délégué d'Etat du Mexique auprès
de l'Institut international de
Coopération intellectuelle,
9, rue de Longchamp, 9
P A R I S

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de l'épreuve revue par vos soins, ainsi que de la liste des titres d'ouvrages traduits en français. Nous avons pris bonne note du fait que cette liste a été établie non par vous-même, mais par les services compétents du Ministère de l'Education publique à Mexico.

Avec nos remerciements renouvelés, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Directeur et par
autorisation:
Le Chef de la Section d'Information,

(J. BELIME)

Copie.

Cette copie : A.I.59
original : H.IV.66

LEGACION
de los
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
en
FRANCIA

Paris, le 20 octobre 1930.

---
21 Oct 30 - 26.569

Monsieur le Directeur,

liste jointe à l'original

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 17 courant ainsi que de la première épreuve de la liste des ouvrages remarquables parus au Mexique en 1929.

En réponse j'ai le plaisir de vous faire parvenir sous ce pli l'épreuve revue ainsi qu'une liste des titres des ouvrages en question traduits en français.

Je profite de cette occasion pour vous signaler que la liste n'a pas été établie par moi mais par les services compétents du Ministère de l'Education Publique, à Mexico. Sur l'épreuve j'ai fait la correction nécessaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le délégué du Mexique

signé: A.J. Pani.

DLL

Monsieur le Directeur
de l'I.I.C.I.

Copie.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 17 courant ainsi que de la première épreuve de la liste des ouvrages temporairement permis au Mexique en 1929.

En réponse j'ai le plaisir de vous faire parvenir sous ce pli l'épreuve revue ainsi qu'une liste des titres des ouvrages en question traduits en français.

Je profite de cette occasion pour vous signaler que la liste n'a pas été établie par moi mais par les services compétents du Ministère de l'Education Publique, à Mexico. Sur l'épreuve j'ai fait la correction nécessaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le délégué du Mexique

signé: A.J. Pani.

Monsieur le Directeur
de l'I.I.C.I.

Copie A I 59

Brig. H. IV. 66.

17 OCT 1930

AP/CR

S.E.
Alberto J. P A N I,
Ministre plénipotentiaire du Mexique à Paris,
Délégué d'Etat du Mexique auprès de l'Institut International
de Coopération intellectuelle,
9, rue de Longchamp, 9
PARIS (XVI°)

Monsieur le Ministre,

Je me permets de vous adresser la première épreuve de la liste des Ouvrages remarquables parus au Mexique en 1929 que vous avez eu l'obligeance de nous remettre, et je vous serais très reconnaissant de vouloir bien la faire revoir et me faire donner, si possible, la traduction des titres en français, comme vous avez eu l'amabilité de le faire pour la liste de 1928.

Je vous en remercie vivement à l'avance, et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Directeur et par autorisation:
Le Chef de la Section d'Information,

(J. BELINE)

-4 OCT 1930

10185
aa

A.I.59
N°26060 copie A II 14

CK/IF - 22.IX -

S.E. Monsieur Alberto J. Pani
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
du Mexique à Paris
Délégué auprès de l'Institut international
de coopération intellectuelle
9, rue de Longchamp, PARIS XVIe

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 18 septembre et de vous remercier du chèque N°287.294 sur la Chase Bank, pour la somme de Fr. 60.679,60, équivalent à la somme de 5000 piastres, montant de la subvention que le Gouvernement de votre pays a bien voulu accorder à l'Institut international pour l'année 1930.

Je tiens à vous exprimer toute ma gratitude pour cette généreuse initiative de la République des Etats-Unis mexicains et vous serais très reconnaissant de bien vouloir transmettre à votre Gouvernement mes remerciements les plus vifs.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

Le Directeur:

Pani.
Subvention à l'I.I.C.I.

Cette copie : A.I.59
original : C. XVII.21

Copie.

Poder Ejecutivo Federal Mexico Secretaria de Educacion Publica.	Dependencia Depto.de Ens.P.y.N. Seccion Técnica. Mesa Prop.pedagogica. Numero del Oficio 10221. Expediente II-/142.3 (44-11)/-1

Asunto: Libros y diversos Impresos.-
No se ha recibido el informe provisional.

---
6 Oct 30 - 26.335 .

Su nota C.L. 80 de fecha
26 de agosto último.

Acuso a usted recibo de su atenta nota arriba citada manifestándole que hasta el presente no se ha recibido el ejemplar del informe provisional que indica para revisarse por -- esta Secretaría y completarse con los datos que desea respecto a las condiciones de emoleo de los profesores extranjeros en mi país.

Tan pronto como tenga en mi poder el mencionado informe se le darán las informaciones relativas a México.

Reitero las seguridades de mi antenta consideración.

SUFRAGIO EFECTIVO. NO REELECCION.

México D.F., a 18 de septiembre de 1930

El SECRETARIO,

Aaron Saenz.

C.Directo del I.I.C.I.

Cette copie : A.I.54

original : C.XVII.24

COPIE

SECRETARIO DE EDUCACION PUBLICA
MEXICO

11 oct. 1930-026.438

El Licenciado Aaron Saenz Secretario de Educacion Publica, agradece sinceramente al Instituto Internacional de Cooperacion Intelectual, el envio de los interesantes datos relacionados con el Profesorado en diversas naciones del mundo.

Saenz aprovecha la oportunidad para repetirse, su afectisimo amigo y atento servidor.

Mexico, D.F., Septiembre 22, 1930

COPIA

Cette copie : A-I.59

original : A-II.14

COPIE

LEGATION DES ETATS-UNIS DU MEXIQUE

EN FRANCE

PARIS, le 18 sept. 1930.

20 sept.30-026.060

Monsieur le Directeur
I.I.C.I.
2, rue de Montpensier
PARIS.

Vu LC

Monsieur le Directeur,

Confirmant la conversation que M. Ignacio de la Torre a eue avec M. L. Levinson il y a quelque temps, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le chèque N° 287.294, sur la Chase Bank, pour la somme de ..... Frs. 60.679.60, qui équivalent à la somme de cinq mille piastres, subvention que le Ministre de l'Instruction Publique du Mexique a fixée cette année pour être destinée à l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de bien vouloir m'en accuser réception en reçu en trois exemplaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre : D'

Signé : A. PANI.

- un chèque
- IT/ag.

NOTE

DELEGATION DES ETATS-UNIS DU MEXIQUE

EN FRANCE

PARIS, le 18 sept. 1930.

---

20 sept.30-026.060

Monsieur le Directeur
I.I.C.I.
3, rue de Montpensier
PARIS.

Monsieur le Directeur,

Confirmant la conversation que M. Ignacio de la Torre a eue avec M. L. Levinson il y a quelque temps, j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint le chèque N° 827.294, sur la Chase Bank, pour la somme de ..... Frs. 60.679.60, qui équivalent à la somme de cinq mille piastres, subvention que le Ministre de l'Instruction Publique du Mexique a fixée cette année pour être destinée à l'Institut international de Coopération Intellectuelle.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de bien vouloir m'en accuser réception en trois exemplaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre :

Signé : A. PANI.

- un chèque
- IT/ay.

Copie A I 59

Orig. H. IV. 66.

14 AOU 1930

AG/CR § 25.580.

Monsieur Ignacio de la TORRE,
Chargé d'Affaires à Paris,
Délégué-suppléant près l'Institut international
de Coopération intellectuelle,
9, rue de Longchamp, 9
PARIS
(XVI°)

Monsieur le Chargé d'Affaires,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 7 août, ainsi que de la liste des Ouvrages remarquables mexicains parus au cours de 1929. Cette liste sera publiée dans la brochure des Ouvrages remarquables, 1929, que l'Institut international projette de faire paraître dans le courant du mois de Septembre prochain.

Avec mes remerciements pour votre concours apprécié, je vous prie d'agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, l'expression de ma haute considération.

Le Directeur,

Copie A I 59

DÉPOSÉ

Réq. B.III.2

13 AOU 1930

N° 25.581

CK/CK

Monsieur Ignacio de la TORRE,
Chargé d'Affaires du Mexique à Paris,
Délégué-Suppléant auprès de l'Institut
International de Coopération intellectuelle,
9, rue de Longchamps,
P A R I S (16e)

Monsieur le Chargé d'Affaires,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre N° 1380, du 7 août 1930 par laquelle vous avez bien voulu nous communiquer la liste définitive concernant les Conventions et Accords de caractère intellectuel conclus par le Mexique avec différents Etats.

En vous remerciant de cette aimable communication, je vous prie d'agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, l'assurance de ma considération très distinguée,

le Directeur:

Copie A I 59

Orig. A I 136.

Copie

18 août 30-25655

LEGACION DE LOS ESTADOS
UNIDOS MEXICANOS EN FRANCIA

Paris le 12 août 1930

Monsieur Levinson, I.I.C.I. Paris.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 31 juillet, ainsi que de deux exemplaires du procès verbal provisoire de la 12ème session des Délégués des Etats qui s'est tenue à Paris le 16 juin 1930.

En l'absence de M. Alberto J. Pani, Ministre du Mexique et Délégué auprès de l'Institut, j'ai l'honneur de vous retourner ci-joint un exemplaire dûment approuvé.

Puis-je, d'autre part, vous importuner en vous demandant de me fournir les renseignements qu'il vous sera possible concernant la publication de la collection panaméricaine, dont M. Braga a entretenu les Délégué?

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie de croire Monsieur le Secrétaire, à l'assurance de mes sentiments très dévoués.

signé: Ignacio de la Torre

Chargé d'Affaires du Mexique
Délégué-suppléant du Mexique auprès
de l'I.I.C.I.

Cette copie: A.I.59
original: C.XVII.24

COPIE

OFICINA DE CORRESPONDENCIA

SECRETARIA DE EDUCACION PUBLICA

Numero de entrada II.12161

Mexico 10 de Spbre 1930

27/9/30 - 26.155

Al. Sr. Director del Institut
I.I.C.I. Paris.

Por acuerdo superior esta Oficina acusa a usted recibo de su oficio numero C.L.80. agosto 26 de 1930. Y que fué turnado al Departamento de Ensenanza Primaria y Normal. con el numero de entrada arriba indicado.

El Jefe de la Ofician

Signé: Jorge Davila.

Vu LL

aa

Cette copie : A.I.59
original : B.III.2

Copie

LEGACION DE LOS ESTADOS
UNIDOS MEXICANOS EN FRANCIA.

9 août 1930-25581

Monsieur le Directeur,

Comme suite à votre lettre numéro A.I.59/B.III.2, du 21 Mai 1930, et à la mienne du 15 du même mois, j'ai l'honneur de vous communiquer la liste définitive concernant les Conventions et Accords de caractère intellectuel conclus par le Mexique avec différents Etats:

Espagne.- signée à Madrid le 31 Mars 1924. Convention concernant la propriété littéraire, scientifique et artistique.

Argentine.- Convention du même ordre, signée à Buenos Ayres le 11 janvier 1928. L'échange de ratifications n'a pas encore eu lieu.

Colombie.- Convention du même ordre, signée à Mexico le 1er juillet 1929. L'échange de ratifications n'a pas encore eu lieu.

D'autre part, les Traités d'Amitié, Commerce et Navigation conclus avec la République Dominicaine, l'Equateur et le Japon, contiennent certains paragraphes concernant la propriété intellectuelle: celui avec la République Dominicaine, signé le 29 Mars 1890, dans son article 2°; celui de l'Equateur, signé à Washington le 10 juillet 1888, dans son article II; et celui signé avec le Japon par Mexico le 8 Ocotbre 1924, dans son article I.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

signé:Ignacio de la Torre.
Chargé d'Affaires du Mexique.

Vu LL

cette copie : A.I.59
original : H.IV.66

Copie

DEPOSE

Legacion de los Estados Unidos
Mexicanos en Francia.

Paris, le 7 août 1930.

---
8 août 1930-25580

Monsieur le Directeur,

Comme suite à votre lettre n° H.IV.66 en date du 28 juin dernier, j'ai le plaisir de vous communiquer la liste des Ouvrages remarquables mexicains parus en 1929:

MIGUEL O. DE MENIDAZABAL.- "Influencia de la sal en la distribucion geografica de los grupos indigenas de Mexico" (Imprenta del Museo Nacional, México)
CARLOS BARBOSA DIAZ.- Principios de Etica.- (Cociedad editorial "Atenas")
SAMUEL RAMOS.- El Caso Stravinsky.- (Ediciones de la Revista "Contemporaneos)
GENARO ESTRADA.- Escalera.- (Ediciones del "Murcielago")
JAIME TORRES BODET.- la Educacion Sentimental.- (Calpe.Madrid)
CARLOS PELLICER.- Camino.- (Ediciones Estrella;Paris)
VICENTE LOMBARDO TOLEDANO.- Bibliografia del Trabajo y de la Prevision Social en Mexico.- (Imp. Secretaria de Relaciones, Mexico)
ANTONIO DE LA PENA Y REYES.- Comentarios de Francisco Zarco sobre la intervencion francesa.- (Imp. Secretaria de Relaciones, Mexico).

Veuillez agrer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

signé: Ignacio de la Torre
Chargé d'Affaires du Mexique.

D.L.

Cette copie : A.I.59
original : D.V.8

COPIE

LEGATION DES ETATS UNIS DU MEXIQUE

EN FRANCE

PARIS, le 3 juillet 1930

5 juillet 1930-025.181

M. Julien LUCHAIRE
Directeur de l'I.I.C.I.

Votre Réf.: D.V.8/C.L.72.1930

Monsieur le Directeur,

Faisant référence à votre note du 21 mars dernier, j'ai l'honneur de vous faire connaitre que mon Gouvernement déclare ne pas avoir aucun inconvénient à appuyer la résolution du Comité des Experts-bibliothécaires de l'Institut, concernant la convenance d'établir une liste de toutes les publications officielles des Gouvernements, en même temps que d'organiser un service de centralisation de celles-ci, la forme de répartition et d'expédition des publications prêtant seule éventuellement à discussion.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Le délégué adjoint du Mexique,
Chargé d'affaires a.i.

Signé : Ignacio de la TORRE.

DVL

Copie A I 59

DEPOSE

Mex H. IV. 66.

28 JUIN 1930

AG/CR + 24.711.

Monsieur Ignacio de la TORRE,
Chargé d'affaires à Paris,
Délégué-suppléant du Mexique auprès de
l'Institut international de
Coopération intellectuelle,
9, rue de Longchamp, 9
PARIS (XVI°)

Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 3 juin, nous informant que la liste des Ouvrages remarquables mexicains parus en 1929 ne vous est pas encore parvenue.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien nous la transmettre aussitôt que vous l'aurez reçue.

Veuillez agréer, Monsieur le Délégué, l'expression de ma haute considération.

Le Directeur,

Cette copie : A-I-59
original : H-IV-66

COPIE

LEGATION DU MEXIQUE
EN FRANCE

PARIS, le 3 Juin 1930.

5 juin 1930-024.711

Ref: H.IV.66

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'I.I.C.I.
PARIS.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre note en date du 31 mai dernier par laquelle vous voulez bien me rappeler que le 15 juin prochain est la date limite pour la réception des listes de livres remarquables publiés en 1929, et que passé ce délai vous seriez contrain d'en renvoyer la publication en annexe à la brochure qui paraîtra l'année prochaine.

En réponse j'ai le regret de vous faire connaître que je n'ai pas encore reçu de mon Gouvernement la liste en question.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Le délégué-suppléant du Mexique

Signé : Ignacio de la TORRE.

24 MAI 1930

A.I.59.-24.502

7689

CK/MR.-23/5.

Monsieur Ignacio de la TORRE
Chargé d'Affaires du Mexique à Paris
Délégué-suppléant auprès de l'Institut
international de Coopération intellectuelle
9, Rue de Longchamps
PARIS (16e)

Monsieur le Chargé d'Affaires,

J'ai J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre N° 913 du 21 Mai 1930.

Nous avons pris bonne note des indications que vous avez bien voulu nous donner au sujet de l'envoi des documents de l'Institut international et nous ne manquerons pas d'en tenir compte.

En vous remerciant, je vous prie d'agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur:

Indexé A :
La Torre

Copie A I 59

24 MAI 1930

Orig B.III.2.-A.I.59.
24.379

CK/MR.-23/5

Monsieur Ignacio de la TORRE
Chargé d'Affaires du Mexique à Paris
Délégué-suppléant auprès de l'Institut
International de Coopération intellectuelle
9, Rue de Longchamps
PARIS (16e)

Monsieur le Chargé d'Affaires,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre N° 887, du 15 Mai, et de vous remercier de la liste provisoire des conventions et traités de caractère intellectuel, en vigueur au Mexique.

Veuillez agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur:

A-I.59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

Paris, le 21 mai 1930.

Monsieur le Directeur de l'Institut
International de Coopération Intellectuelle
2, rue de Montpensier
P a r i s

913

M. Costa

22 MAI 1930 - 024,502
Répondu. Lettre partie le : 24 MAI 1930

Monsieur le Directeur,

Ayant reçu à cette Légation plusieurs communications de l'Institut International de Coopération Intellectuelle adressées à Monsieur Antonio Castro Leal, Ancien Conseiller de la Légation du Mexique à Paris, j'ai l'honneur de vous confirmer que M. Antonio Castro Leal a quitté ce poste depuis le mois de janvier dernier, ayant été désigné Observateur du Gouvernement Mexicain près de la Société des Nations.

Les délégués du Mexique à l'Institut sont actuellement : M. Alberto J. Pani, Ministre, Délégué; M. Ignacio de la Torre, Chargé d'Affaires, Délégué-Suppléant.

En vous priant de vouloir bien prendre note de ceci, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Chargé d'Affaires a.i.

Ignacio de la Torre

Indexé A :
La Torre
Légation du Mexique
Castro Leal
Délégués d'Etat

aa

Cette copie : A.I.59

original : A-I-136

COPIE

LEGATION DES ETATS-UNIS
DU MEXIQUE

EN FRANCE

PARIS, le 21 mai 1930.

23 mai 1930-024.509

Madame la Présidente de la 11e Session
des Délégués des Etats
I.I.C.I.
2, rue de Montpensier
PARIS.

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 16 mai, par laquelle vous avez bien voulu me faire connaître que la douzième réunion de l'Institut international de Coopération intellectuelle aura lieu à Paris, le lundi 16 juin à 10 h.1/4 du matin.

J'ai l'honneur de vous informer qu'en l'absence de Monsieur Alberto J. Pani, Ministre du Mexique, actuellement en congé dans son pays, j'assisterai à cette réunion en ma qualité de délégué-suppléant auprès de l'Institut.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Chargé d'Affaires du Mexique a.i.:

Signé : Ignacio de la Torre.

Cette copie : A.I.59

original : B.III.2

21 MAI 1930

A.I.59 / B.III.2
N° 24379

CK/IF - 19.V. -

Monsieur Ignacio de la Torre
Chargé d'affaires du Mexique à Paris
Délégué-suppléant auprès de l'Institut international
de coopération intellectuelle
9, rue de Longchamp
PARIS

Monsieur le Chargé d'Affaires,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre N°887, du 15 mai, par laquelle vous l'informez que vous avez bien voulu demander à votre Gouvernement, à l'intention de l'Institut, une documentation aussi complète que possible sur les Conventions et Accords de caractère intellectuel conclus par le Mexique avec différents Etats. Je vous remercie de cette aimable intervention, ainsi que de la liste provisoire de Conventions et Traités en vigueur au Mexique que vous avez bien voulu joindre à votre lettre.

Veuillez agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur

Cette copie : A.I.59

original : B III 2

~~autre copie~~ :

C O P I E

Legacion de los Estados
Unidos Mexicanos
en Francia

Paris, 15 mai 1930

16 mai 30 - 24379

887

Lettre partie le :
21 MAI 1930

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre B.III.2, du 2 mai 1930, par laquelle vous avez bien voulu m'entretenir du projet de l'Institut international de coopération intellectuelle de constituer une documentation aussi complète que possible sur les Conventions et Accords conclus par les divers Etats dans l'ordre intellectuel.

Pour répondre au désir de l'Institut international de coopération intellectuelle, je n'ai pas manqué de m'adresser aussitôt à mon Gouvernement pour obtenir les renseignements les plus complets. Cependant, en attendant de recevoir cette documentation, je prends la liberté de vous remettre ci-joint une liste provisoire des Conventions et Traités en vigueur au Mexique, qui pourraient figurer dans votre liste.

pièce jointe à l'original

Le Chargé d'affaires a.i.

Signé: Ignacio de la Torre

Annexe - IT/ag

Copie A I 59

orig. B.III.2
A.I.59 N° 23777

14 MAI 1930

CK/IF - 12.V. -

Monsieur Ignacio de la Torre
Chargé d'affaires du Mexique à Paris
Délégué suppléant auprès de l'Institut international
de coopération intellectuelle
9, rue de Longchamp
PARIS 16e

Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 14 avril et de vous remercier des textes de traités de caractère intellectuel conclus entre le Mexique et le Salvador, d'une part, et le Mexique et le Nicaragua, d'autre part, que vous avez bien voulu y joindre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Délégué, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur

Copie AI 59

COPIE

Legacion de los Estados Unidos Mexicanos
en Francia

N° 756

Paris, 23 avril 1930

25 avr.1930 - 23916

Monsieur le Directeur de l'I.I.C.I.
PARIS

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 21 courant, avec laquelle vous avez bien voulu me faire parvenir en deux exemplaires les documents émis par l'Institut au cours des mois de décembre 1929 et janvier 1930, que je m'empresse de transmettre à mon Gouvernement.

Avec mes vifs remerciements pour cet envoi, etc.

Le Chargé d'Affaires a.i.

Signé : Ignacio de la Torre

Vu LL

Copie A I 59

trig. A.VII.1 - A.I.59
N° 23.697

21 AVR 1930

EC/MF.- 17.4.30

Monsieur Ignacio de la TORRE
Chargé d'affaires du Mexique
Délégué-suppléant auprès de
l'Institut international
de Coopération intellectuelle,
9, rue de Longchamp - PARIS (XVI°)

Monsieur le Chargé d'Affaires,

En réponse à votre lettre du 9 avril, nous avons l'honneur de vous envoyer ci-joint, en deux exemplaires, les documents émis par l'Institut au cours des mois de décembre 1929 et janvier 1930.

Veuillez agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Chef du Service de la
Correspondance :

(E. COSTE)

1) sous pli séparé.

Copie A I 59

DEPOSE

Orig H.X.32 I.59
23.698

17 AVR 1950

PC/MLI

Monsieur de LA TORRE,
Chargé d'Affaires a,i,
Délégué-Suppléant du Mexique auprès
de l'Institut international de
Coopération intellectuelle,
Légation du Mexique,
P A R I S

Monsieur le Délégué,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 9 avril par laquelle vous nous demandez de porter à 6 exemplaires votre souscription aux volumes : "Art populaire" - Actes et Mémoires du Congrès international des Prague, dont nous allons commencer l'impression. Nous ne manquerons pas, dès leur apparition, de vous faire parvenir ces volumes, mais, il nous est difficile de préciser, dès à présent, la date de leur sortie des presses; cette question dépendant de la rapidité du travail de notre éditeur.

Vous pouvez être assuré toutefois que ces volumes vous seront expédiés dans le courant de l'automne prochain.

Veuillez agréer, Monsieur le Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur :

aa

Cette copie : A.I.59
orig : B.III.2

COPIE

LEGACION DE LOS ESTADOS UNIDOS MEXICANOS

EN FRANCIA

708.

Paris, le 14 Avril 1930
15 Avril 30 - 23.777

Monsieur le Directeur
de l'I.I.C.I. - PARIS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre lettre du 1er Avril, par laquelle vous avez bien voulu me demander de vous faire parvenir les textes de deux traités conclus entre le Mexique et le Salvador, d'une part, et le Mexique et le Nicaragua de l'autre, j'ai le plaisir de vous envoyer ci-joint deux copies de ces documents, en regrettant de ne pouvoir vous remettre l'ouvrage "Tratados y Convenciones vigentes" Secretaria de Relaciones Exteriores, Mexico 1904, qui se trouve épuisé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'Affaires a;i;

Signé: La Torre.

Cette copie : A. I. 59
original : A. VII. 1

COPIE

LEGATION DU MEXIQUE
EN FRANCE

PARIS, le 9 avril 1930.

10 avril 1930-023.697

Monsieur le Directeur
de l'I.I.C.I.
2, rue de Montpensier
PARIS

Monsieur le Directeur,

Comme suite à votre note verbale du 25 février dernier, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire parvenir, si cela est possible, la collection en deux exemplaires des documents émis au cours des mois de décembre 1929 et janvier 1930 afin de pouvoir répondre aux désirs de mon Gouvernement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Chargé d'affaires a.i.

Signé : (~~Illisible~~)
Ignacio de la Torre

cette copie : A. I. 59
original : H X. 32

C O P I E

LEGATION DU MEXIQUE
EN FRANCE

Paris, le 9 avril 1930.

10 avril 1930-023.698

Monsieur le Directeur de
l'I.I.C.I.
2, rue de Montpensier
PARIS

Monsieur le Directeur,

Comme suite à votre lettre du 20 mars dernier, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me dire à quelle date sera publié l'ouvrage "Art populaire - Actes et Mémoires du Congrès international des Arts Populaires dePrague".

En plus des cinq exemplaires que j'ai eu l'honneur de vous demander, j'aurais besoin d'un sixième destiné à l'Université Nationale de Mexico.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'Affaires a,i,
Délégué Suppléant:

Signé : Ignacio de la Torre.

DU

Copie A I 59

DEPOSE

Orig. B.III.2
Dr.R./B.-28.3/. A.I.59

-1 AVR 1930

S.E. Monsieur Alberto J. PANI,
Envoyé Extraordinaire et Ministre
plénipotentiaire du Mexique,
Délégué d'Etat auprès de l'Institut
international de Coopération intellectuelle,
9, rue de Longchamp,
PARIS (XVI°).

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, l'Institut international de Coopération intellectuelle s'occupe de réunir les textes de tous les accords, conclus entre les différents pays, touchant des problèmes d'organisation intellectuelle.

Nous n'avons pu nous procurer les documents suivants:

"Tratado de amistad y comercio", accord conclu entre le Mexique et le Nicaragua, signé le 6 nov. 1900, publié dans: "Tratados y convenciones vigentes", Secretaria de Relaciones Exteriores, Mexico, 1904, p. 469;

"Tratado de amistad, comercio y navegacion", accord conclu entre le Mexique et San Salvador, signé le 24 avril 1893, publié dans: le même ouvrage, p. 253.

Je vous serais reconnaissant s'il vous était possible de nous les faire parvenir.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

Cette copie : A. I. 59
original : H. IV. 66

COPIE

LEGACION DE LOS ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
en Francia.

Paris, le 26 Mars 1930

28/Mars 30 - 23.381

Monsieur Julien LUCHAIRE
Directeur de l'I.I.C.I. - Paris

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre communication n° 442 en date du 8 courant, concernant l'établissement des listes d'ouvrages remarquables parus dans chaque pays, en vue de la publication de la brochure sur ce sujet que l'Institut fait paraître chaque année.

Je transmets à mon gouvernement votre communication ainsi que des exemplaires de la fiche-type que vous avez bien voulu me faire parvenir dans ce but, et je vous ferai connaître la réponse dès la réception de celle-ci.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Délégué adjoint du Mexique:

Signé: Ignacio de la Torre

Cette copie : A.I.59
original : D.V.8

COPIE

LEGACION DE LOS ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN FRANCIA

Paris, le 26 Mars 1930
28 Mars 30 - 23.380

Monsieur le Directeur
de l'I.I.C.I. - PARIS

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable communication en date du 21 courant, relative au rapport présenté à l'Institut international de Coopération intellectuelle par M. le Professeur Racovitza, Recteur de l'Université de Cluj, sur les échanges internationaux de publications.

En réponse, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai déjà transmis à mon Gouvernement le contenu de votre communication précitée.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Le Chargé d'Affaires du Mexique.

Signé: Illisible.

dlu

Copie A I 59

orig. G.XXIV.70bis - 22.977
A.I.59

20 MAR 1930

PC/MLI

S.E. Monsieur Alberto J. PANI
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire,
Légation du Mexique,
9, rue de Longchamp, 9
PARIS

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre du 4 mars de votre Chargé d'Affaires ainsi que du bulletin de souscription à cinq exemplaires de l'ouvrage : "Art populaire - Actes et Mémoires du congrès international des arts populaires de Prague". Nous pensons être très prochainement en mesure de mettre sous presse cette publication. Dès que ces volumes seront édités, nous ne manquerons pas de vous faire parvenir les ouvrages que vous avez souscrits, avec un reçu en trois exemplaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, avec mes très vifs remerciements pour l'intérêt que vous voulez bien prendre à notre travail, l'expression de ma haute considération.

Le Directeur :

Pour le Directeur
et par autorisation

A·I·59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

8 MARS 1930 ~ 022,941
Répondu le 12 9

Paris, le 7 Mars 1930.

V/réf.: A.I.59

Monsieur le Directeur de l'Institut
International de Coopération Intellectuelle.
2, rue de Montpensier
P a r i s

475

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie très vivement des félicitations que vous avez bien voulu m'adresser le 5 Mars dernier à l'occasion de ma nomination au poste de Délégué-Suppléant du Mexique auprès de l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

Je viens vous assurer que je continuerai comme mes prédécesseurs à suivre avec intérêt les travaux de l'Institut, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Chargé d'Affaires a.i.

Ignacio de la Torre

Indexé A :
La Torre
Délégué d'Etat

DLC

IT/ao

A792
aa

A.I.59

JM/VB - 3.3.1930

-5 MAR 1930

Monsieur Ignacio de la Torre
Délégué-suppléant du Mexique auprès
de l'Institut international de
Coopération intellectuelle,
Chargé d'Affaires de la Légation,
9, rue de Longchamp, PARIS (XVIe)

Monsieur le Chargé d'Affaires,

Je viens d'apprendre abec un vif plaisir votre nomination au poste de Délégué-suppléant du Mexique auprès de l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Permettez-moi de vous adresser toutes mes félicitations et veuillez croire, Monsieur le Chargé d'Affaires, à mes sentiments les plus distingués.

Le Directeur:

INDEX A :

Torre.
Délégués des Etats

A.I.59
N° 22593

Copie A I 136.

-5 MAR 1930

JM/VB.-3.3.30.

S.E. Monsieur Alberto J. PANI
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
du Mexique à Paris
Délégué d'Etat auprès de l'Institut international
de Coopération intellectuelle,
9, rue de Longchamp, PARIS (XVIe)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 22 février, par laquelle vous voulez bien nous informer que par suite du départ de M. Antonio Castro Leal le poste de Délégué-suppléant du Mexique auprès de l'Institut international est confié à partir de maintenant à M. Ignacio de la Torre, chargé d'Affaires de la Légation du Mexique à Paris. Nous prenons bonne note de cette désignation qui sera mentionnée dans nos listes des Délégués des Etats auprès de l'Institut.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Le Directeur:

Paris.
Torre
Délégués des Etats

Cette copie : A.I.59

original : H.X.32

Copie.

6 mars 30-22877

LEGACION de Los Estados
unifos Mexicanos en
FRANCIA.

Paris, le 4 mars 1930.

Monsieur le Directeur de l'I.I.C.I., Paris.

Monsieur le Directeur,

Comme suite à votre lettre N°C.L.53 du 23 novembre 1929, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien me faire parvenir cinq exemplaires des Actes et Mémoires du Congrès International des Arts populaires organisé en octobre 1928, chaque exemplaire comprenant deux volumes au prix de Frs.fr. 150.00 les 2 volumes.

bulletin joint à l'original

A cet effet, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir me faire délivrer un reçu en trois exemplaires.
Ces volumes sont destinés au Ministère de l'Instruction Publique du Mexique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'Affaires a.i.

signé: Ignacio de la Torre.

Annexe.

DLL

Cette copie : A.L. 59
original : A I.136

aa

DEPOSE

C O P I E

LEGATION DU MEXIQUE
EN FRANCE.

Paris, 27 fév.1930

---
1 mars 30 - 22.790

Monsieur Levinson
Secrétaire de la 11ème session
des Délégués des Etats
I.I.C.I. Paris

(435)
IT/ag.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre en date du 20 février par laquelle vous avez bien voulu me faire parvenir le procès-verbal provisoire de la 11ème session des Délégués des Etats qui s'est tenue à Paris le 19 décembre 1929.

Je vous remercie de cet envoi et j'ai pris note en même temps que le procès-verbal provisoire de la 10ème réanion (28 mai 29) peut être considéré maintenant comme définitif.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'affairesa.i.

Signé: Ignacio de la Torre

Cette copie : A.I.59
original : A.VII.1

COPIE

LEGACION
de los
Estados unidos Mexicanos
en France

PARIS, le 27 février 1930.

1 Mars 1930 - 022.791

I.I.C.I.
2, rue de Montpensier
PARIS.

La Légation du Mexique a l'honneur d'accuser réception à l'Institut International de Coopération Intellectuelle des deux listes périodiques N° 16 et 17, énumérant les documents émis au cours des mois de décembre 1929 et de janvier 1930, et lui exprime ses remerciements sincères pour cet envoi.

DLL

A-I. 59
copie : A-I. 136

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

Paris, le 22 février 1930.

Monsieur Julien Luchaire, Directeur de l'Institut International de Coopération Intellectuelle.
2, rue de Montpensier
P a r i s

418

p. j. envoyée un service de distrib. unions

Mlle G. Cash
M. Massoulier

24 FEV 1930 ~ 022,593
Répondu 5.3.30 G.D.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre en date du 20 courant adressée à Monsieur Antonio Castro Leal, Délégué Suppléant du Mexique auprès de l'Institut International de Coopération Intellectuelle, ainsi que du procès-verbal provisoire de la réunion qui s'est tenue à Paris le 19 décembre 1929.

Monsieur Antonio Castro Leal a quitté la Légation du Mexique depuis le 10 janvier dernier, pour aller prendre possession de son poste comme observateur du Gouvernement Mexicain auprès de la Société des Nations à Genève.

Le départ de Monsieur A. Castro Leal laisse donc vacant le poste de délégué-suppléant du Mexique auprès de l'Institut, poste qui sera rempli à partir de maintenant par Monsieur Ignacio de la Torre, Premier Secrétaire de la Légation, qui d'ailleurs deviendra à partir du 26 février Chargé d'Affaires, en raison de mon prochain départ pour le Mexique.

En vous retournant ci-inclus un exemplaire du procès-verbal provisoire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Ministre du Mexique :

[signature]

Indexé A :
Paris
Castro Leal
Torre (I. de la)
délégués d'état
lég. du Mexique.

- annexe
IT/ag

Cette copie A.1.59

(Cy G.XXIII.59/ - A.I.59
22.206

-7 FEV 1930

EF/MLI

S.E. Monsieur Alberto J. PANI
Envoyé extraordinaire et
Ministre plénipotentiaire du Mexique à Paris,
Délégué d'Etat auprès de l'Institut
international de coopération intellectuelle,
9, rue de Longchamp, 9
PARIS

Monsieur le Ministre,

J'ai bien reçu votre lettre du 31 janvier. J'écris aujourd'hui même à M. Henri Verne, Directeur des Musées nationaux et de l'Ecole du Louvre à Paris, pour le prier de bien vouloir vous faire parvenir les documents relatifs à la législation française en matière de musées. Je suis certain que M. Henri Verne se fera un plaisir de vous les procurer.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

~~Pour~~ le Directeur :

~~Le Secrétaire de l'Office international des Musées~~ :

EP

cette copie A.1.59

(orig G.XXIII.59) - 22.206

-7 FEV 1930

EF/MLI

Monsieur Henri VERNE
Directeur des Musées nationaux,
Palais du Louvre,
PARIS

Mon cher Directeur,

Nous venons de recevoir une lettre de M. Pani, Ministre du Mexique à Paris, nous exprimant le désir d'avoir le texte des règlements législatifs concernant les musées français. Puis-je vous demander de bien vouloir, dans le cas où cela vous serait possible, de nous faire parvenir ces documents.

Avec nos remerciements anticipés, veuillez croire, mon cher Directeur, à mes sentiments les plus dévoués.

Pour le Directeur de l'Institut

Le Secrétaire de l'Office international des Musées :

(E. FOUNDOUKIDIS)

Cette copie : A.I.59
original : E-XXII.59

COPIE

LEGACION
de los
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
en Francia

PARIS, le 31 Janvier 1930.

1er Février 1930- 022.206

Monsieur le Directeur de l'Institut
International de Coopération Intellectuelle
Office International des Musées
2, rue Montpensier
PARIS.

Monsieur le Directeur,

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir m'indiquer le moyen de me procurer les règlements et la législation concernant les Musées en France.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre du Mexique :

Signé : PANI.

DLL

Copie A I 59

prig C.II.1 21920

29 JAN 1930

L/B.-26.1.30.

S.E. M. Alberto J. PANI,
Ministre du Mexique à
PARIS, 9, rue de Longchamp.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 17 janvier et je vous remercie vivement des renseignements que vous avez bien voulu nous donner sur l'emploi des professeurs étrangers au Mexique.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Chef de Section
Secrétaire de l'Institut:

p

(L. Levinson)

Cette copie : A-I.59
original : C-II-1

Copie.

Legacion de los
Estados Unidos Mexicanos
en Francia.

Paris, le 17 janvier 1930.

20 janvier 1930-21920

Monsieur L. Levinson
Chef de Section, Secrétaire de
l'I.I.C.I., Paris.

Monsieur le Secrétaire,

Comme suite à votre lettre en date du 4 Novembre 1929, j'ai l'honneur de vous communiquer - d'après les renseignements que j'ai reçus du Ministère de l'Instruction Publique et de l'Université Nationale de Mexico - qu'il n'existe pas de règlement concernant l'emploi de professeurs étrangers, qui sont admis à l'Université Nationale dans les mêmes conditions que les professeurs mexicains. Les nominations sont faites directement par le Recteur selon la compétence des intéressés; cependant, un projet de règlement concernant la nomination de professeurs vient d'être présenté au Conseil Universitaire, et je me ferai un plaisir de vous en faire parvenir un exemplaire dès qu'il sera approuvé.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre du Mexique :

singé: Pani.

DLL

cette copie A.I.59

A. V. 3.
A. I. 59.

13 DEC 1929

ML/SW-

S.E. Monsieur Alberto J. P A N I,
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire à Paris,
Délégué du Mexique auprès de l'Institut international
de Coopération intellectuelle,
9, rue de Longchamp,
P A R I S, XVIe

Monsieur le Ministre,

Nous venons de recevoir le Numéro du Journal des Voyages, spécialement consacré au Mexique, ainsi que la brochure "LE CHANGEMENT DES REGIMES POLITIQUES AU MEXIQUE ET LES PRONUNCIAMIENTOS" que vous avez bien voulu envoyer à l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Dès que notre Directeur, actuellement en voyage, sera de retour, nous lui ferons part immédiatement de votre aimable envoi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

Le Chef de Section,
Secrétaire de l'Institut :

(L. LEVINSON)

Cette copie : A. I. 59

original : E. IV. 6

COPIE

LEGACION DE LOS ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN FRANCIA.

N° 1644. Paris, le 11 Décembre 1929

13 Déc. 29 - 21.287.

Monsieur le Directeur .
I.I.C.I. - Paris.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable communication en date du 23 Novembre dernier, relative à l'invitation que le Président de l'Association Littéraire et Artistique internationale fait au Mexique pour se faire représenter au Congrès qui aura lieu au Caire pendant les derniers jours de Décembre courant.

En réponse, j'ai l'honneur de vous informer qu'ayant transmis cette invitation à Mexico, mon Gouvernement, à son très vif regret, ne peut l'accepter pour des raisons qui n'impliquent, exclusivement, que le manque de temps.

En vous priant d'exprimer les remerciements de mon Gouvernement à M. Georges Maillard, pour cette aimable invitation et de porter à sa connaissance ce qui précède, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre du Mexique.

Signé: Illisible.

cette copie A.I.59

(Cij A.I.136)

27
~~12~~ novembre 9

Monsieur Antonio CASTRO-LEAL
Conseiller de la Légation ~~du Mexique~~ à Paris,
9 rue de Longchamp, Délégué du Mexique auprès de l'I.I.C.I.
PARIS XVI°. suppléant

Monsieur et cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la onzième réunion de Messieurs les Délégués des Etats auprès de l'Institut International de Coopération intellectuelle aura lieu à Paris, 2 rue de Montpensier, le

Jeudi, 19 décembre 1929, à 10 h. du matin.

Une séance d'après-midi est prévue (3 h.)

Veuillez trouver ci-dessous l'ordre du jour de cette réunion, sous réserve, bien entendu, des additions que vous pourriez être amené à proposer:

ORDRE DU JOUR

1 - Election du Président,

2 - Lecture du procès-verbal de la précédente réunion

3 - Exposé de M. le Directeur sur l'activité de l'Institut depuis la précédente réunion,

4 - Divers.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de ma considération très distinguée.

M. PILOTTI
Délégué de l'Italie auprès de l'I.I.C.I.
Président de la 10ème session
des Délégués des Etats.

Cette copie : A.I.59
original : B.XXIV.7 folio

COPIE

Legacion de los
Estados unidos mexicanos
en Francia

Paris, le 25 novembre 1929

N° 1558

28 nov.1929 - 20888

Monsieur le Directeur
de l'Institut international
de coopération intellectuelle
2, rue de Montpensier
Paris

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre communication en date du 23 courant, concernant la publication des Actes et Mémoires du Congrès international des Arts populaires qui a été organisé, en octobre 1928, sur l'initiative de la Société des Nations.

En réponse, j'ai l'honneur de vous informer qu'en son opportunité je vous ferai connaître le nombre de volumes qui seront pris par cette Légation.

Veuillez agréer, etc.

Le Ministre du Mexique

Signé: A. Pani

DM

Cette copie : A.I.59
original : H.VII.9

COPIE

Legacion de los
Estados Unidos Mexicanos
en Francia.

Paris, le 13 nov. 1929.

16 nov. 1929 - 020.640

Monsieur Julien Luchaire.

I.I.C.I.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable communication en date du 30 octobre dernier, par laquelle vous voulez bien me fournir quelques renseignements au sujet de la façon dont les divers Etats peuvent garantir que les livres importés pour l'usage des bibliothèques et institutions scientifiques sont bien effectivement destinés à cet usage.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeru, avec mes sincères remerciements pour ces renseignements, l'assurance de ma considération la plus haute.

Le Ministre du Mexique :

~~Illisible~~. Fani

Cette copie : A. I. 59
original : C. II. 1

COPIE

Legacion de los Estados Unidos
Mexicanos en Francia

Paris, le 13 novembre 1929.

---
16 nov. 1929 - 020.645

Monsieur Levinson.
I.I.C.I.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable communication en date du 4 courant, ainsi que de la lettre adressée par M. Julien Luchaire à M? le Ministre de l'Instruction Publique à Mexico.

En réponse, je vous informe que selon votre désir, je me suis empressé de faire parvenir ladite lettre à sa destination.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre du Mexique.

Illisible.

cette copie A.I.59

(4 H. IV. 63) (Bibliothèque A.I.59 et H.IV.66)

13 NOV 1929

JB/IR 20.417

Monsieur Alberto J. P A N I
Ministre du Mexique à Paris
Délégué d'Etat du Mexique auprès
de l'Institut international de
Coopération intellectuelle
9, rue de Longchamp
P A R I S (XVI°)

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 5 novembre ainsi que de la liste des ouvrages remarquables parus au Mexique au cours de l'année 1928. La brochure des "Ouvrages remarquables parus en 1928" ayant été publiée au début de septembre dernier, la liste que vous avez bien voulu nous envoyer figurera en annexe dans la brochure des " Ouvrages remarquables parus en 1929 " qui paraîtra au début de septembre prochain.

Avec mes vifs remerciements pour le concours apprécié que vous voulez bien nous apporter, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Pour Le Directeur et par autorisation.

Le Chef de la Section
Secrétaire de l'Institut
L. Levinson

Cette copie : A. I. 59
original : H. IV. 63
autre copie : H. IV. 66

Copie.

Legacion de los Estados unidos Mexicanos
en Francia.

Paris, le 5 novembre 1929

6 nov. 1929 020417

1443

Monsieur le Directeur,

Faisant référence à votre note N° H.IV.63 du 4 mai dernier, j'ai le plaisir de vous faire parvenir sous ce pli une liste de dix ouvrages remarquables parus au Mexique au cours de l'année 1928.

pièce jointe à l'original

Opportunément j'aurai le plaisir de vous faire parvenir la liste pour l'année 1929.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

Le Ministre du Mexique,
Délégué du Mexique à l'Institut International de Coopération intellectuelle,

signé: J. PANI

DLL

Monsieur Julien Luchaire,
Directeur de l'I.I.C.I.
Palais-Royal, PARIS.

Cette Copie A.1.59

30 OCT 1929

N. VII. 2

Donnée au cycliste à 3h 25.

30 OCT 1929

JB/IR 19.695

Monsieur Alberto J. PANI
Ministre plénipotentiaire
du Mexique à Paris
Délégué d'Etat du Mexique auprès
de l'Institut international de
Coopération intellectuelle
9, rue de Longchamp

PARIS (XVIe)

Monsieur le Délégué,

Je vous remercie vivement de la lettre par laquelle vous avez bien voulu m'indiquer que le Gouvernement mexicain poursuivait l'étude des mesures à prendre en vue de faciliter la diffusion du livre. Je suis très heureux de constater que cette étude répond aux voeux contenus dans les Résolutions votées par la Sous-Commission des Droits Intellectuels et la Sous-Commission des Sciences et de Bibliographie.

En ce qui concerne plus particulièrement les renseignements que vous voulez bien me demander sur la manière dont les divers pays, tant européens qu'américains, peuvent garantir que les livres importés pour l'usage des bibliothèques et institutions scientifiques sont bien effectivement destinés à cet usage, et à celui-là seulement, j'aurais voulu pouvoir, dès à présent, vous indiquer la façon dont procèdent les Etats où cette question se pose; mais nous n'avons pas encore reçu toutes les réponses à notre questionnaire. Il est d'abord un certain nombre de pays pour lesquels la question ne se pose pas, - soit du fait qu'ils exonèrent tous les livres de tous droits de douane, soit parce qu'ils exemptent les livres de caractère scientifique, quelle que soit leur destination.- A notre connaissance, ces Etats sont les suivants : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, la République Dominicaine, la Finlande, la Grèce, le Guatémala, la Hongrie, l'Etat de Panama, les Pays-Bas, la Perse, la Pologne, la Suède, la Tchécoslovaquie, l'Uruguay.

../.

Le Gouvernement du Vénézuéla considère comme exempts de droits les livres et publications destinés aux bibliothèques publiques ou institutions scientifiques reconnues par le Gouvernement, comme l'indique la "Gaceta Oficial de los Estados unidos de Venezuela" n° 16.776, page 73.078.

Au Canada, les livres destinés aux bibliothèques et laboratoires, à l'enseignement supérieur, secondaire ou primaire, entrent en franchise, du moment qu'ils sont destinés "bona fide" à des institutions et non à des particuliers, et qu'ils doivent rester la propriété de ces institutions.

En Suisse, selon l'article XIV, § 14 de la loi fédérale sur les douanes du 1er octobre 1925, les imprimés destinés à des bibliothèques publiques ou à des établissements d'instruction publics sont admis en franchise, à condition qu'ils soient directement introduits par les intéressés et ne soient pas revendus dans le pays; l'exemption douanière est subordonnée, - article XIX du règlement d'exécution, - à une autorisation de la direction de l'arrondissement douanier compétent, qui doit être avisé avant l'importation de chaque envoi. L'avis doit mentionner le bureau de douane d'entrée, et être accompagné d'une liste des objets à importer, ainsi que d'une déclaration de l'autorité administrative ou de la direction de l'établissement importateur certifiant leur destination.

Dès que j'aurai connaissance des procédés employés par d'autres pays pour répondre exactement à la question que vous m'avez posée, je ne manquerai pas de vous en faire tenir communication.

Veuillez agréer, Monsieur le Délégué, les assurances de ma haute considération.

Le Directeur,

Cette copie : A.I.59
original : A.I.136

COPIE

LEGACION
de los
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
en
FRANCIA.

PARIS, le 18 Octobre 1929

29 Oct. 1929 - 020.261.

Monsieur M. PILOTTI,
Délégué de l'Italie auprès de
l'I.I.C.I., Président de la 10e
session des Délégués des Etats
2, Rue de Montpensier,
PARIS.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable communication en date du Ier courant, par laquelle vous avez bien voulu me faire connaître que la onzième réunion de MM; les Délégués des Etats auprès de l'Institut International de Coopération Intellectuelle aura lieu à Paris, le Mercredi 18 Décembre prochain, à 10 heures du matin. J'ai pris également note de l'Ordre du Jour de ladite réunion.

En réponse, je vous informe que M. Antonio Castro Leal, Conseiller de cette Légation et Délégué suppléant, assistera en ma représentation.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec mes remerciements pour cette communication, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre du Mexique.

Signé: Illisible.

121
aa

A.I.59
N° 19841

10 OCT 1929

LL/IF - 9.10.29

S.E. Monsieur Alberto J. Pani
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
du Mexique à Paris
Délégué d'Etat auprès de l'Institut international
de coopération intellectuelle
9, rue de Longchamp, PARIS 16e

Monsieur le Ministre,

J'ai reçu votre lettre par laquelle vous avez bien voulu m'informer que M. Alfonso Herrero-Salcedo, premier Secrétaire à votre Légation, Délégué d'Etat suppléant auprès de l'Institut international de coopération intellectuelle sera remplacé par M. Antonio CASTRO LEAL.

Je vous remercie de votre communication que j'ai fait connaître à mes Services. Nous ne manquerons pas de noter la modification survenue, sur la liste officielle des Délégués des Etats auprès de l'Institut international.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

Indexe
Legation du Mexique
Pani
Herrera Salcedo
Castro Leal.

10 OCT 1929

Le Directeur:

A. I. 59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

1309

8 OCT 1929 ~ 019,841
Répondu le 10.10.29.

Paris, le 4 Octobre 1929.

Monsieur le Directeur de
l'Institut International de coopération
intellectuelle,
2 rue de Montpensier, Paris.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en raison du départ de M. Alfonso Herrera Salcedo, Premier Secrétaire à cette Légation, pour prendre possession de son nouveau poste, mon Gouvernement a tenu à désigner comme Délégué-suppléant auprès de l'Institut International de Coopération Intellectuelle, M. Antonio CASTRO LEAL, actuellement Conseiller à cette Légation.

En vous priant de bien vouloir prendre note de cette désignation, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

LE MINISTRE DU MEXIQUE.

Indexé A :
Légation du Mexique
Herrera Salcedo
Castro Leal

it

A. I. 12659

copie : A. I. 59
136

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

-8 OCT 1929 - 019.851
Répondu le.....
129

Paris, le 4 Octobre 1929.

Monsieur L. LEVINSON,
Secrétaire de la 10ème Réunion des
Délégués des Etats,
Institut International de Coopération Intellectuelle,
2 rue de Montpensier, Paris.

Monsieur,

Monsieur A. Herrera Salcedo, Premier Secrétaire de cette Légation, a quitté la France le 19 Septembre dernier pour prendre possession de son nouveau poste comme Chargé d'Affaires du Mexique dans la République Dominicaine.

Il m'a chargé, avant son départ, de vous remercier de toutes vos attentions pour lui et de vous informer, en réponse à votre lettre en date du 12 Juillet dernier, qu'il était entièrement d'accord avec le procès-verbal provisoire que vous aviez bien voulu lui faire parvenir.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

LE DEUXIEME SECRETAIRE DE LA LEGATION.

Ignacio de Salcedo

Indexé A :
Herrera Salcedo
Délégués d'Etat
Légation du Mexique

it

Cette COPIE : A.I.59

N° 19685

original : H.VII 9

Legacion de los Estados
Unidos Mexicanos en Francia

—

1259

Paris, le 26 sept. 1929

Monsieur le Directeur de
l'Institut international de
coopération intellectuelle
2, rue de Montpensier, Paris

Monsieur le Directeur,

Me référant à votre aimable lettre numéro H.VII.9 du 10 mai 1929 concernant les obstacles que rencontre à l'étranger la diffusion du livre, j'ai l'honneur de vous informer que mon Gouvernement poursuit l'étude des mesures à prendre en vue de faciliter cette diffusion. A l'effet, il désirerait obtenir des renseignements sur la manière dont les divers pays, tant européens comme du continent américain, peuvent garantir que les livres importés pour l'usage des bibliothèques et institutions scientifiques, ne reçoivent aucun autre usage que celui qui leur est signalé.

Veuillez agréer,, etc.

Le Ministre de Mexique
Délégué

Signé: A. Pani

Cette copie : A.I.59
original : A.VII.1

COPIE

28 août 1929-19.370

LEGACION DE LOS ESTADOS UNIDOS
MEXICANOS EN FRANCIA.-

II08

La Légation du Mexique a l'honneur d'accuser réception à l'Institut international de coopération intellectuelle de son aimable communication en date du 17 août courant, ainsi que des publications suivantes:

La propriété scientifique ou le droit du savant sur l'exploitation économique de sa découverte:

Institutions pour l'étude scientifique des relations internationales

Cours supérieurs de vacances en Europe 1929

Paris le 24 août 1929

Monsieur le Chef du bureau de distribution
de l'Institut international de coopération
intellectuelle.

ad

N° 19031

Cette COPIE : A. I. 59
original : A. I. 196

Paris, le 29 juillet 1929

Legacion
de los Estados Unidos Mexicanos
en Francia

N° 0979

Monsieur le Dr. Levinson
Secrétaire de la 10e réunion
des Délégués des Etats auprès
de l'Institut international
de coopération intellectuelle
2, r e Montpensier
Paris

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable communication en date du 12 juillet courant, ainsi que du document (C.D.E. 11 - 1929) que vous eu l'obligeance de me faire parvenir sur les instructions de S.E. M. Massimo Pilotti, Délégué de l'Italie, Président de la 10e réunion.

Veuillez agréer, etc.

Le Ministre du Mexique

Signé: A. Pani

aa

N° 19030

Cette COPIE A.I.59
originale : A.I.196

Paris, le 29 juillet 1929

Legacion de los estados unidos Mexicanos
en Francia

—

N° 0978

Monsieur le Dr. Levinson
Secrétaire de la 10-e réunion
des Délégués des Etats- auprès de
l'Institut international de coopération intellectuelle
2, rue de Montpensier
Paris

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable communication en date du 12 juillet courant, ainsi que du double exemplaire du procès-verbal provisoire de la 10e réunion des Délégués des Etats tenue à Paris le 28 mai 1929, accompagné de deux pièces annexes également en double exemplaire, que vous avez eu l'obligeance de me faire parvenir sur les instructions de S.E. M. Massimo Pilotti, Délégué de l'Italie auprès de l'Institut, Président de la 10e réunion.

Veuillez agréer, etc.

Le Ministre du Mexique

Signé: A. Pani

Note a été prise de la lettre de M. Oprescu. Ai notifié le contenu de la lettre par téléphone à M. Herrera - Salcedo, délégué - adjoint du Mexique

DLL

1. VI. 29

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE

Cette copie : A I 59

original A I 22

SOCIETE DES NATIONS LEAGUE OF NATIONS

Genève le 27 juin 1929

---

29 JUIN 1929 OIB I57

Monsieur le Directeur,

En réponse à la lettre de M. Bélime du 26 juin 1929, j'ai l'honneur de vous informer que le Gouvernement du Mexique n'a jamais été approché en vue de la création d'une Commission nationale. La raison en est que le Mexique ne fait pas partie de la Société des Nations et la création des commissions nationales a été demandée seulement aux Gouvernements qui en font partie ou aux pays représentés par un membre à la Commission plénière. C'est pourquoi, si le Mexique désire avoir une Commission nationale, la meilleure procédure me semble que son délégué auprès de l'Institut soit informé de ce qui a été fait dans les autres pays et mis en possession des documents concernant cette question. J'espère que l'Institut pourra le faire, sinon nous sommes à votre disposition pour envoyer ces documents.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire de la Commission
de coopération intellectuelle;

OPRESCU

Monsieur le Directeur
Institut international de Coopération
intellectuelle
2, Rue Montpensier
PARIS.

A I 59

Original A.I.22.

26 JUIN 1929

LL/HF. 25/6.

Monsieur G. OPRESCU,
Secrétaire de la Commission internationale
de Coopération intellectuelle.
SOCIETE DES NATIONS,
GENEVE.

Monsieur le Secrétaire,

Nous avons reçu aujourd'hui la visite du Délégué-suppléant du Mexique auprès de l'Institut international de Coopération intellectuelle, lequel, s'intéressant beaucoup à la réunion des représentants des Commissions nationales qui doit avoir lieu le 16 juillet prochain à Genève, nous a demandé des renseignements sur l'ordre du jour établi.

Le Délégué-suppléant du Mexique nous a fait part de son désir de provoquer au plus tôt la création d'une Commission nationale mexicaine, et nous a demandé si le Secrétariat général de la Société des Nations a fait, à son Gouvernement, une notification au sujet de la susdite réunion, ajoutant que nous devions considérer sa démarche auprès de nous comme ayant un caractère purement officieux.

Puis-je vous demander de bien vouloir nous mettre en mesure de répondre à cette question - également à titre officieux, bien entendu.

Je vous en remercie à l'avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef de section,
Secrétaire de l'Institut :

cette COPIE A I 59

original H. VII. 9

LEGATION
de Los
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
en
FRANCIA

Paris, le 15 mai 1929

0075

17 MAI 1929
016 933

Monsieur Julien Luchaire
Directeur de l'Institut international
de Coopération intellectuelle
2, Rue de Montpensier, Paris

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre lettre H.VII.9 en date du 10 courant concernant certaines résolutions votées par la Sous-Commission des Droits intellectuels et la Sous-Commission des Sciences et Bibliographie, sur les obstacles que rencontre à l'étranger la diffusion du livre, j'ai l'honneur de vous informer que j'attends d'un moment à l'autre la réponse de mon Gouvernement sur la réalisation de ce projet, et que je me ferai un plaisir de vous la communiquer dès qu'elle me parviendra.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de me haute considération.

LE MINISTRE DU MEXIQUE.

Cette copie A I 59

10 MAI 1929

H. VII 9.

GP/IR

Monsieur Alberto J. PANI Ministre plénipotentiaire
Délégué du Mexique auprès de
l'Institut international
de Coopération intellectuelle
9, Rue de Longchamp
PARIS (XVIe)

Monsieur le Ministre,

En date du 18 Janvier dernier vous avez bien voulu répondre à la communication que je vous avais faite de certaines résolutions votées par la Sous-Commission des Droits intellectuels et la Sous-Commission des Sciences et Bibliographie, sur les obstacles que rencontre à l'étranger la diffusion du livre.

Dans cette lettre vous aviez l'obligeance de me faire connaître que, si au Mexique les livres dont la circulaire parlait ne jouissent pas d'un régime de faveur, il existe par contre dans les tarifs douaniers certaines clauses qui auraient pu permettre d'envisager la réalisation du projet des Sous-Commissions.

Vous me faisiez connaître en même temps que vous vous étiez adressé à votre Gouvernement pour appuyer notre démarche et vous ajoutiez que vous m'auriez communiqué la réponse dès qu'elle vous serait parvenue.

L'Institut international devant préparer son rapport sur cette question, je vous serais maintenant très reconnaissant de bien vouloir me faire connaître quelles sont les clauses auxquelles vous faisiez allusion/ et la réponse de votre

...

Gouvernement.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Le Directeur.

ORIGINAL A.I.136

Cette copie classée A.I.59

LEGACION DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
en Francia

Paris, 8 mai 1928

N° 0647.

27 mai 1929 - 17.148

S.E. M. A. Vasquez-Cobo,
Ministre de Colombie à Paris
Président de la 9ème session
des Délégués des Etats auprès
de l'Institut international de
Coopération intellectuelle.
2, rue de Montpensier,
PARIS .

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable communication en date du 30 avril dernier, par laquelle vous avez bien voulu me faire connaître que la dixième réunion de MM. les Délégués des Etats auprès de l'Institut international de Coopération intellectuelle aura lieu le mardi 28 mai courant à 10 h. du matin, ainsi que l'ordre du jour de ladite réunion.

En réponse, je vous informe que M. Alfonso Herrera Salcedo, Premier Secrétaire de cette Légation assistera en ma représentation à cette réunion.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, avec mes remerciements pour cette communication, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre du Mexique,

Signé : A.J. Pani.

8

cette copie A.1.59

~~H. IV. 53.~~

4 MAI 1929

AP/CR

Monsieur Alberto J. P A N I,
Délégué d'Etat du Mexique auprès de
l'Institut international de Coopération
intellectuelle,
9, rue de Longchamp, 9
P A R I S, (XVI°).

Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la brochure des Ouvrages remarquables parus au cours de l'année 1928, qui sera publiée, ainsi que vous le savez certainement, au début de Septembre prochain, à l'époque où se réunit l'Assemblée de la Société des Nations. Vous avez bien voulu nous accorder votre précieuse collaboration pour les opuscules publiés ces dernières années, et je ne doute pas que vous ne nous l'accordiez encore cette fois-ci; je me permets donc de vous prier de nous faire parvenir la liste de votre pays avant le 15 juin prochain. Si cette liste nous parvenait après cette date, elle ne pourrait pas figurer dans la brochure de 1928, mais serait insérée en annexe dans celle des ouvrages remarquables de 1929, qui paraîtra au début de Septembre 1929.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Délégué, l'expression de ma haute considération.

Le Directeur,

W

ORIGINAL A.I.136

Cette copie A.I.59

LEGACION DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
en Francia

Paris, 2 mai 1929

N° 0617.

29 mai 1929 - 17.213

Son Excellence M. A. VASQUEZ-COBO,
Ministre de Colombie à Paris,
Président de la 9ème session des
Délégués des Etats auprès de l'Institut international de Coopération
intellectuelle.
2, rue de Montpensier,
P A R I S

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception à Votre Excellence de Son aimable invitation en date du 30 avril dernier, par laquelle Elle a bien voulu me faire connaître que la dixième réunion de MM. les Délégués des Etats auprès de l'Institut international de Coopération intellectuelle aura lieu le mardi 28 mai courant à 10 h. du matin, ainsi que l'ordre du jour de ladite réunion.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, avec mes remerciements pour cette communication, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Signé: Herrera Salcedo
Premier Secrétaire de la
Légation du Mexique.

cette COPIE A.1.59

LEGACION
de los Estados Unidos
Mexicanos en Francia.

N° I6.595

A. I. I36
A. I. 59

Parie, Ier Mai, I929

(A.1.136)

Monsieur le Dr. L. LEVINSON
Secrétaire de la 9ème Réunion
des Délégués des Etats
auprès de l'Institut de
Coopération intellectuelle.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable communication en date du 23 Avril dernier, ainsi que des deux exemplaires du procès-verbal provisoire de la 9ème réunion des Délégués des Etats auprès de l'Institut international de Coopération intellectuelle et des documents annexés à ce procès-verbal que vous avez bien voulu me faire parvenir sur les instructions de S.E. M. Vasquez-Como, Ministre de Colombie, Président de la dite réunion et avec lesquels je suis d'accord.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Premier Secrétaire
de la Légation

A. HERRERA SALCEDO

Cette copie A I 59

AMG

LEGACION
de los
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
en
FRANCIA

original A.I. 136
copie A 1. 59

COPIE

27 avril 1929.
16.465.

Paris, le 26 avril 1929.

N° 0578.

Monsieur le Dr. L. LEVINSON,
Secrétaire de la 9ème Réunion des
Délégués des Etats auprès de l'Institut international de Coopération
Intellectuelle,
2, rue de Montpensier,
PARIS.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable communication en date du 23 avril courant, avec laquelle vous avez bien voulu me faire parvenir sur les instructions de S.E. M. Vasquez-Cobo, Ministre de Colombie, Président de la 9ème réunion des Délégués des Etats auprès de l'Institut international de Coopération intellectuelle, deux exemplaires du procès-verbal provisoire de ladite réunion, ainsi que les deux documents annexés à ce procès-verbal.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, avec mes sincères remerciements pour l'envoi de ces documents, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre du Mexique.

Cette copie A.I.59

19 AVR 1929

(Orig A. V. 3.)

1 double suppl. pour A. I. 59.

ML/SW- 16143-

S.E. Monsieur Alberto J. PANI,
Envoyé Extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
du Mexique à Paris,
9, rue de Longchamp
PARIS, XVIe

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de l'HISTORIA DE LA LITERATURA MEXICANA de Monsieur Carlos, Gonzalez PEÑA que vous avez bien voulu offrir à l'Institut international de Coopération intellectuelle.

Avec nos remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le Chef du Service de Documentation,

(M. LEBRUN)

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

A.I.59

0510 Copie A V 3

17 AVRIL 1929 ~ 016-148
Répondu le

Le Ministre du Mexique en France, Délégué à l'Institut International de Coopération Intellectuelle, présente ses salutations distinguées à Monsieur le Directeur de l'Institut et a l'honneur de lui faire pervenir ci-joint, à destination de la Bibliothèque de l'Institut, un exemplaire de l'Historia de la Literatura Mexicana (Histoire de la Littérature Mexicaine), par M. Carlos González Peña, ouvrage recemment paru à México et qui est le plus complet de tous ceux qui ont été publiés jusqu'à présent sur cette matière.

Le Ministre prie Monsieur le Directeur de l'Institut d'agréer les assurances de sa haute considération.

Paris, le 11 avril 1929.

INDEXÉ A :
Pari:

Cette Copie doit être classée A.1.59

-6FEV 1929

H.H.9

GP/LI

S.E.,
Alberto J. P A N I
Ministre des Etats Unis Mexicains à Paris,
Délégué du Mexique auprès de l'Institut
International de Coopération Intellectuelle,
2, rue de Longchamp, 9
P A R I S (XVI°)

Excellence,

Je vous remercie vivement de l'amabilité que vous avez eue en m'envoyant les numéros 5, 6 et 7 de la revue "Contemporaneos", dont j'ai pu apprécier la haute tenue littéraire et la magnifique impression.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances de ma haute considération.

(G. PREZZOLINI)
Chef de la Section d'Information.

Cette copie doit être classée A. 1.59

Cette copie doit être classée A. 1. 59.

24 JAN 1929

H. VII. 9.

M./CE.- 13.937.

Monsieur A.J. PANI,
Ministre du Mexique à Paris,
Délégué d'Etat du Mexique auprès
de l'Institut international de
Coopération intellectuelle,
9, rue de Longchamp, 9
PARIS

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 18 janvier relative à la libre circulation des livres. J'ai noté avec intérêt que certaines clauses des tarifs douaniers en vigueur au Mexique pourraient permettre d'envisager l'application des Résolutions que nous vous avons soumises.

J'espère que, grâce à votre excellente intervention, le Gouvernement du Mexique prendra en considération ces Résolutions, et je vous remercie à l'avance de me faire parvenir, dès que vous les aurez reçues, les réponses de votre Gouvernement relatives à cette question.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Pour le Directeur et par autorisation:

(J. BELIMN)
Secrétaire de l'Institut.

A. I. 59 à Lenvinson

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

Nº 00043

Paris, le 19 Janvier 1929

Monsieur le Dr. L. Lenvinson,
Secrétaire à l'Institut International de Coopération Intellectuelle.
2, rue Montpensier
P a r i s.

20 JANV 1929 - 014.184
Répondu le

Cher Monsieur le Docteur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable lettre en date du 17 Janvier courant, ainsi que de la copie de l'entrefilet paru dans le journal "Paris Sud & Centre Amérique, numéro du 20 Septembre 1928, relatif a la mise en vigueur au Mexique du système métrique.

Je m'empresse de vous remercier pour l'envoi de la copie de l'entrefilet en question et vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

A. Herrera Salcedo,
Prémier Secrétaire, Délégué supléant du Mexique.

Indexé A :
Herrera Salcedo
Légation du Mexique

A.1.59

LEGACION
de los
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
en
FRANCIA

Copie

Paris le I9 Janvier I929.

Monsieur le Chef de la Section
d'Information de l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

2, Rue Montpensier,
PARIS

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable commu-nication en date du mois de Janvier courant, relative à la constitution d'une Commission internationale des Arts populaires, de laquelle j'ai pris bonne note.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée

LE MINISTRE DU MEXIQUE.

cette copie doit être classée:

A 1 59

LEGACION
de los

ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
en

FRANCIA

Copie

~~H VII-9~~

18 I 29

Monsieur le Directeur de
l'Institut International de
Coopération intellectuelle,
2, Rue de Montpensier,
PARIS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre lettre en date du 28 Décembre concernant la diffusion du livre et les résolutions votées par la Sous-Commission des Droits intellectuels et celle des Sciences et de Bibliographie, j'ai l'honneur de vous informer que, si au Mexique les livres dont il s'agit ne jouissent pas d'un régime de faveur, il existe par contre, dans nos tarifs douaniers certaines clauses qui pourraient permettre d'envisager la réalisation de votre projet.

C'est pourquoi je m'adresse à mon Gouvernement en appuyant votre démarche et je me ferai un plaisir de vous communiquer la réponse dès que je la recevrai.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

LE MINISTRE DU MEXIQUE

Délégué.

Pani

Copie

17 JANV 1929

s273-L aa

16 [illegible]

A/1/59.

LL/HP. 15/1

Monsieur Alfonso HERRERA-SALCEDO
Délégué[x] du Mexique auprès de
l'Institut international de
Coopération intellectuelle.
9, rue de Longchamp,
PARIS (XVIe)

x suppléant

Cher Monsieur,

Suivant votre demande, j'ai l'avantage de vous adresser ci-inclus copie de l'entrefilet paru dans le journal "PARIS SUD & CENTRE AMERIQUE", numéro du 20 septembre dernier.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

(Dr. L. Levinson)

Y

1 pièce jointe.

Index.

Herrera Salcedo

(COPIE)

16 JAN 1929

Journal "PARIS SUD & CENTRE AMERIQUE"
Numéro du 20 Septembre 1928. (Page 13)

" Le Mexique adopte le système métrique.

" Un décret présidentiel annonce la mise en vigueur " au Mexique du système métrique et la prohibition d'uti- " lisation de tous autres poids ou mesures. Tous les ar- " ticles seront dorénavant vendus au poids, à la mesure " ou au volume, et par unités ou multiples de 1, 2 ou 5 de " quelque unité métrique que ce soit.

" Toutefois, lorsque, comme dans le cas des conserves, " produits alimentaires en paquets, essence et huile en bi- " dons métalliques, fournitures pour la chirurgie, spécia- " lités pharmaceutiques, etc..., il pourrait être impossible " d'observer cette règle, des autorisations spéciales pour- " ront être accordées. "

Copie

~~DD/IV/12~~

A/I 59

A.I.59

-8 JAN 1929

A.I.59

F

S.E. Alberto J. PANI
Envoyé extraordinaire et
Ministre plénipotentiaire
Délégué auprès de l'Institut
international de coopération
intellectuelle
9, rue de Longchamp
PARIS XVI

Monsieur le Ministre,

Nous apprenons qu'un décret présidentiel aurait mis en vigueur au Mexique, l'emploi du système métrique.

Nous désirerions vivement faire connaître cette décision importante et la mentionner dans un des prochains numéros de la revue de notre Institut . Nous vous serions donc très obligés s'il vous était possible de nous faire parvenir une copie de ce décret.

Avec mes remerciements anticipés , veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Directeur:

DOSSIER :

A. 1. 59

FICHE DE RENVOI

CROSS REFERENCE

Voir dossier principal : H. VI. 19

Lettre N° : 12.742 et 12.743

Date : 6. XII. 28

Signataire : Pani et Herrera Salcedo

(feront connaître notre revue au Mexique)

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

A. 1. 59 #

7 NOV 1928 012075

2 01684

En réponse à son aimable note en date du 3 Novembre courant, la Légation du Mexique a l'honneur de remettre, ci-joint, à M. le Directeur de l'Institut International de Coopération Intellectuelle une liste des noms et adresses des Ministres et Chargés d'Affaires du Mexique accrédités auprès des Gouvernements des differents Etats de l'Europe.

Paris, le 5 Novembre 1928.

x classée H.III.24

Monsieur le Directeur de l'Institut
International de Coopération Intellectuelle.
2, rue de Montpensier
P a r i s.

Indexé A :
Paris

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

NOMS ET ADRESSES DES MINISTRES DU MEXIQUE
ACREDITES AUPRES DES GOUVERNEMENTS
DES DIFFERENTS ETATS DE L'EUROPE.

ALLEMAGNE: M. Ramón P. DE NEGRI, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.- Landgrafenstrasse 13, BERLIN.

ANGLETERRE: M. Gilberto VALENZUELA, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire,- 48, Blegrave Square, LONDON, S.W.I

BELGIQUE: M. Francisco CASTILLO NAJERA, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire. 22, rue Bondenbroeck. BRUXELLES

FRANCE: M. Alberto J. PANI, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire.- 9, rue de Longchamp. PARIS (XVI).

ESPAGNE: M. Enrique GONZALEZ MARTINEZ. Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire. Lista 25. MADRID.

PAYS-BAS: Rafael CABRERA, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire. Javastraat 2B. LA HAYE.

SUEDE: M. Leopoldo ORTIZ, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire. Tyrgatan 6. STOCKHOLM.

==========

CHECOSSLOVAQUIE: Chargé d'Affaires ad-hoc. PRAGUE

ITALIE: Chargé d'Affaires ad-interim. Via Spalanzani 16. ROME.

U.R.S.S. Chargé des Archives. Petrovka Bogoslovsky Per. N° 8. MOSCOU.

==========

A. 1,59

FICHE DE RENVOI

(Cross Reference)

H. III. 24.

3. x 1. 28.

blanchons noms ambass. du mini.

accréd. auprès gots europ.

H. III. 24.

3. x 1.28.

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

Paris, le 18 juin 1928.

23 JUIN 1928 009899

A.1.59

N° 00922

Monsieur le Directeur de
l'Institut International de
Coopération Intéllectuelle.
2, rue de Montpensier (Palais Royal)
P a r i s.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser reception de votre lettre en date du 15 juin, avec laquelle vous avez bien voulu me transmettre le texte de l'ordre du jour de la prochaine session de la Commission Internationale de Coopération Intéllectuelle ainsi que les ordres du jour des diverses Sous-Commissions.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes sincères remerciements, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre du Mexique.

Indexé A.

Paui

LL

A.1.59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

Paris, le 18 juin 1928.

Nº 00906 Exp. 385.2(44)/2.

21 JUIN 1928 000848

M. le Directeur de l'Institut
International de Coopération
Intellectuelle,
2, rue de Montpensier (Palais Royal)
P a r i s.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser reception de votre lettre en date du 15 courant, avec laquelle vous avez bien voulu me faire parvenir le texte de l'ordre du jour de la prochaine session de la Commission Internationale de Coopération Intellectuelle et les ordres du jour des diverses Sous-Commissions.

Je vous exprime mes sincères remerciements pour cet envoi et vous prie de bien vouloir agréer les assurances de ma considération tres distinguée.

Le Premier Secrétaire de la Légation.

Ramón Salado

Indexé A :
Herrera Salado

LL

D

A 159

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA
9, rue de Longchamp.

Paris, le 14 Mai 1928

00707

15 MAI 1928 009080

Monsieur le Directeur de l'Institut
International de Coopération Intellectuelle.
2, rue de Montpensier.
P a r i s.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable lettre en date du 10 Mai, par laquelle vous avez bien voulu me faire connaître que la prochaine réunion de Messieurs les Délégués des Etats auprès de l'Institut international de Coopération Intellectuelle est fixé au lundi 25 juin a 10 heures.

Je vous remercie vivement des renseignements contenus dans vote lettre et vous prie d'agréer, Monsieur les Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Alfonso Herrera Salcedo.
1er. Secrétaire.

Index :
Herrera Salcedo

A. I. 59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

París, le 9 Mai 1928

00681

11 MAI 1928 008987

Monsieur le Directeur de
l'Institut International
de Coopération Intellectuelle
2, rue Montpensier
P a r i s.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable note en date du 8 Mai, ainsi que de l'exposé de la situation financière de votre organisation, du quel j'ai pris bonne note.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération très distinguée.

Le Ministre du Mexique.

A.1.59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

00683

Paris, le 8 mai 1928.

11 MAI 1928 008988

M. le Directeur de l'Institut
International de Cooperation
Intellectuelle,
2, rue de Montpensier,
P a r i s.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser reception de votre lettre en date d'hier, par laquelle vous avez bien voulu me faire savoir que la prochaine réunion de Messieurs les Délégés des Etats auprès de l'Institut International de Coopération Intellectuelle est fixée au lundi 25 juin à 10 heures.

Je vous exprime mes sincères remerciements pour cette obligeante communication et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre du Mexique.

Indexé A

Pani
DE

8406
aa

23 MAR 1928

A/I/59 JL/LG

22 mars 8

Monsieur le Secrétaire,

La dernière réunion de MM.les Délégués des Etats a eu lieu le I5 de ce mois. Je vous en ferai tenir le procès-verbal aussitôt qu'il aura été rédigé, mais je ne veux cependant pas attendre ce moment pour vous dire tout le regret que j'ai éprouvé de votre absence à cette réunion. Vous savez à quel point vos avis nous sont précieux.

N'ayant pas eu de vos nouvelles à cette occasion, je vous serais très obligé de me faire connaitre si, par hasard, la convocation que nous vous avons adressée ne vous serait pas parvenue.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

Le Directeur:

INDEXÉ A :

Monsieur Alfonso Herrera Salcedo,
Premier Secrétaire de la Légation du Mexique,
Délégué-Suppléant auprès de l'Institut international,
I44 Bld Haussmann,
Paris.

1387
aa

21 MAR 1928

A/I/59

21 mars 8

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 13 mars par laquelle vous avez bien voulu m'aviser que M.Alfonso HERRERA SALCEDO, premier Secrétaire de la Légation du Mexique à Paris, vient d'être désigné par votre Gouvernement pour occuper le poste de Délégué-Adjoint auprès de l'Institut international.

Je serai très heureux de me mettre en relations avec M.Herrera Salcedo .

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur:

Index

1. Monsieur Alberto PANI,
Ministre du Mexique à Paris,
Délégué auprès de l'Institut international,
9 Rue de Longchamp,
Paris.

2. Herrera Salcedo

A.1.59

aa

REUNION DU I5 MARS I928

-:-:-:-:-:-:-

MEXIQUE : M.Alfonso HERRERA SALCEDO,
Délégué-Suppléant, assistera
à la séance en place de M.PANI

INTELLECTUELLE

A.I.59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

00863

Paris, le 13 Mars 1928.

15 MAR 1928 007911

Monsieur le Directeur de
l'Institut International de
Coopération Intellectuelle,
2, rue de Montpensier,
P a r i s .

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre A.I.131, en date du 29 Février, par laquelle vous avez bien voulu me faire connaitre l'ordre du jour de la prochaine réunion de Messieurs les Délégués des Etats auprés de l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

Je profite de cette occasion pour vous communiquer la désignation comme Délégué suppléant de M. Alfonso HERRERA SALCEDO, Premier Secrétaire à cette Légation.

M. Herrera Salcedo assistera donc, en sa qualité de Délégué suppléant à la réunion du 15 Mars prochain.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée,

LE MINISTRE DU MEXIQUE,
Délégué à l'Institut International
de Coopération Intellectuelle.

Indexé A :
Paris
Herrera Salcedo
Mexique (Pers.)

IT

EL MINISTRO DE MEXICO

Paris, le 21 Octobre 1927

A. 1159

Monsieur Julien Luchaire,
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle
2, rue de Montpensier
P a r i s.

22 OCT 1927 005,146
Répondu le

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser reception de votre aimable lettre en date du 18 courant, par laquelle vous avez bien voulu me communiquer que la prochaine réunion de Messieurs les Délégués des Etats auprès de l'Institut international de Coopération Intellectuelle est fixée au mardi 8 Novembre à 10 heures.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements pour cette communication, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre du Mexique.

Indexé A :
Paris

EL MINISTRO DE MEXICO

A.I.59.

Paris, le 18 octobre 1927,

20 OCT 1927 005.117
Répondu le.....

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 12 courant,* ainsi que d'une série de documents émis par l'Institut International de Coopération Intellectuelle pendant la période avril-juillet 1927, dont j'ai pris connaissance.

En vous remerciant de votre obligeance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Délégué du Mexique,

A. J. Pani

Indexé A :
Pani

Monsieur Julien LUCHAIRE,
Directeur de l'Institut International de
Coopération Intellectuelle,
P A R I S.

* Lettre circulaire, classée A-VII.4.

EL MINISTRO DE MEXICO

A-1-59

Paris, le 17 juin 1927

18 JUIN 1927 003,397
Répondu le

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable lettre du 15 courant, X ainsi que de l'exemplaire de la nouvelle brochure sur l'Institut International de Coopération Intellectuelle, qui constitue l'annexe N° 1 au procès-verbal de la réunion des Délégués des Etats en date du 25 mars.

En vous remerciant vivement de votre obligeante attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

Le Délégué du Mexique

A. J. Pani

Monsieur le Directeur de
l'Institut International de Coopération Intellectuelle,
Palais-Royal,
2, rue Montpensier,
Paris.

X pelure pas reçue aux Archives
MB
18.VI.27

2687
aa

12 MAI 1927

A/I/59

JL/LC

10 Mai 7

Monsieur le Ministre,

J'ai reçu avec le plus grand plaisir votre lettre du 4 par laquelle vous avez bien voulu m'annoncer que le Gouvernement des Etats-Unis du Mexique vous nommait comme Délégué du Mexique auprès de l'Institut international, en remplacement de Son Excellence Monsieur Alfonso REYES.

Je me félicite de cette nomination qui me permettra de recevoir les conseils et l'appui d'une personnalité aussi hautement compétente, et qui marque à nouveau l'intérêt que votre Gouvernement veut bien accorder à l'Organisation de Coopération intellectuelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur:

à Son Excellence Monsieur A.J.PANI
Ministre du Mexique à Paris,
144 Boulevard Haussmann,
Paris

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

-9 MAI 1927 002,515
Répondu le

Paris, le 4 Mai 1927,

A. I. 59

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que mon Gouvernement vient de me communiquer ma nomination comme Délegué du Mexique à l'Institut International de Coopération Intellectuelle en remplacement de S.E. Monsieur Alfonso Reyes, qui est retourné au Mexique.

Je me félicite de cette distinction car elle me permettra, en collaborant à l'oeuvre entreprise par l'Institut, de montrer l'intérêt que le Mexique prend au rapprochement intellectuel des peuples.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre du Mexique

A. J. Pani

Monsieur Julien LUCHAIRE.
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle,
Palais-Royal, PARIS.

I 18 A 1.59

I9 mars 7

Monsieur le Ministre,

En vous accusant réception de votre lettre du 8 mars, je tiens à vous dire combien votre départ sera regretté à l'Institut international.

Les services que vous avez déjà rendus à la cause de la Coopération intellectuelle ne seront pas oubliés et j'espère beaucoup que, malgré votre éloignement, je pourrai me donner le grand plaisir de continuer avec vous une collaboration sur le terrain intellectuel qui nous est particulièrement précieuse.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le Directeur:

à Son Excellence
Monsieur Alfonso REYES
Ministre du Mexique à Paris
I44 Boulevard Haussmann
PARIS

EL MINISTRO DE MEXICO

A.I.59

Paris, le 15 Mars 1927,

16 MARS 1927 E 601.620
Répondu le

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable communication du 12 courant ainsi que des documents de la Commission internationale de Coopération intellectuelle et des listes périodiques que vous avez bien voulu m'envoyer.

Je vous serais très obligé de bien vouloir m'adresser dorénavant les communications et les documents me concernant aux bons soins de:

Secretaría de Relaciones Exteriores
MEXICO, D.F.
(Mexique)

H

noté aux Archives 18 III 27

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de mes sentiments très devoués.

Le Délegué du Mexique:

Alfonso Reyes

Monsieur le Directeur de
l'Institut International de
Coopération Intellectuelle,
Palais Royal,
P a r i s

EL MINISTRO DE MEXICO

INSTITUT INTERNATIONAL de COOPÉRATION INTELLECTUELLE
9 - MARS 1927
N° 1470

Paris, le 8 Mars 1927,

A 1/59

Dossier

Monsieur le Directeur,

C'est avec intérêt que je reçois la serie des lettre circulaires qui ont été envoyées à MM. les Délégués des Etats pendant l'année 1926.

Quoique je vais partir sous peu pour le Mexique appélé par Monsieur le Président de la République, je vous prie de bien vouloir accepter que, en attendant que j'arrive à mon nouveau poste, je collabore de loin avec l'Institut, afin que ce rapprochement, commencé à peine par moi, ne s'interrompe pas.

De México je vous enverrai une abondante documentation, et je serai en fréquents rapports avec vous.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Le Délégué du Mexique:

Alfonso Reyes

Monsieur le Directeur de
l'Institut International de Coopération
Intellectuelle,
P a r i s.

RA.

A/1/59

GP/RA-22

23 FEV 1927

Mon Cher Ministre et Ami,

J'apprends avec une très vive satisfaction votre désignation comme délégué de l'Etat Mexicain auprès de l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

P.I. l'absence de M. Fontaine

Permettez-moi de vous adresser toutes mes félicitations et de vous dire combien je suis heureux de vous savoir désormais associé aux travaux que nous poursuivons. Je suis sûr que, grâce, à votre haute entremise, les relations entre le Mexique et l'Institut de Coopération Intellectuelle seront des plus fécondes pour l'intérêt général.

Veuillez croire, Mon Cher Ministre et Ami, à l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments très dévoués.

Le Sous-Directeur par intérim:

H.

S.E. Monsieur Alfonso REYES
Ministre plénipotentiaire
Délégué du Mexique auprès de l'I.I.C.I.
Légation du Mexique
144, Boulevard Haussmann
PARIS

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

A. 1. 59

N° 164

Paris, le 19 février 1927.

Dossier

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que mon Gouvernement vient de me communiquer ma nomination comme délégué du Mexique à l'Institut International de Coopération Intellectuelle.

Je me félicite de cette distinction car elle me permettra de collaborer modestement mais avec enthousiasme à l'oeuvre si sympathique et si importante entreprise par l'Institut.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur et Cher Ami, les assurances de ma considération très distinguée et de mes sentiments devoués.

LE MINISTRE DU MEXIQUE

Alfonso Reyes

Monsieur Julien LUCHAIRE,
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle,
2, rue Montpensier,
P a r i s.

EL MINISTRO DE MEXICO

A. I, 59

INSTITUT INTERNATIONAL DE COOPÉRATION INTELLECTUELLE
19 FEV. 1927
N° 1119

Paris, le 18 février 1927,

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre aimable lettre du 15 février courant, j'ai le plaisir de vous accuser réception des deux exemplaires de l'ouvrage en deux volumes intitulé: "Mémorandum sur les Monnaies et les Banques centrales, 1913-1925", que vous avez bien voulu m'envoyer sur ma demande.

Je vous remercie vivement de votre obligeance, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma très haute considération.

Le Ministre du Mexique:

Alfonso Reyes

M. le Directeur de
l'Institut International de Coopération Intellectuelle,
2, rue Montpensier,
Paris.

LL

A/I/59

16 FEV 1927

15 février 7

Monsieur le Ministre,

Selon le désir que vous avez exprimé au cours d'une conversation téléphonique faisant suite à votre lettre du 11 janvier, j'ai l'honneur de vous faire parvenir, sous pli séparé, deux exemplaires des volumes intitulés : " Mémorandum sur les Monnaies et les Banques centrales 1913-1925 " publiés par la Société des Nations.

Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Sous-Directeur par intérim:

Monsieur Alfonso REYES
Ministre du Mexique à Paris
144 Boulevard Haussmann
PARIS

Pour le Directeur et par autorisation

A/I/59

KG/KW 11
A/I/59
3e pelure
pelure aa, classée H.IX.1

12.II.27

Mon cher Ministre et Ami.

Je vous remercie de votre aimable lettre du 2 février, et de la liste des Universités, écoles et Facultés, sociétés scientifiques et littéraires, musées, biblicthèques et principaux journaux du Mexique que vous avez eu l'obligeance de me communiquer. Ces renseignements nous seront extrêmement utiles.

Je vous remercie également des six ouvrages que vous a adressés, pour l'Institut International, sur votre demande, le Ministère des Relations Extérieures du Mexique : ces ouvrages sont bien parvenus à notre Bibliothèque.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de vous exprimer mes sentiments de reconnaissance pour l'intérêt que vous ne cessez de témoigner au développement de notre institution.

Veuillez agréer, mon cher Ministre et Ami, les assurances de ma haute considération et de mes sentiments dévoués.

Son Excellence
Monsieur A. REYES
Ministre du Mexique à Paris,
144, Boulevard Haussmann
PARIS.

Le Sous-Directeur
par intérim,

qq. A. I 59

FICHE DE RENVOI

(Cross reference)

Dossier A. V. 2 Lettre de M. Reyes du 11. I. 24 demandant de lui procurer deux exemplaires de deux volumes publiés sur la situation économique du monde.

F 9. II. 24

A.

COPIE

LEGACION de los
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN FRANCIA

Paris, le 2 février I927

N° II4

Cher Monsieur et Ami,

Me référant à votre demande de renseignements concernant la vie intellectuelle du Mexique, j'ai le plaisir de vous envoyer la liste des Universités, Ecoles et Facultés, principales Sociétés scientifiques et littéraires, Musées, Bibliothèques, et principaux journaux et librairies du Mexique .

En même temps, j'ai le plaisir de vous envoyer les ouvrages suivants qu'à cet effet m'envoie le Ministère des Relations extérieures .

Catalogo de la Universidad Nacional de Mexico,
Indice del Boletin de la Secretaria de Relaciones Exteriores,
Escalafon del Cuerpo Consular Mexicano,
Escalafon del Cuerpo Diplomatico Mexicano,
La Educacion Publica en Mexico,
Monografia de las Escuelas de Pintura al Aire Libre.

Veuillez agréer.....

Signé: Alfonso Reyes

Renvoyé par H

Lettre originale n° 863
Classée H. IX. 1

A.

LISTE

DES UNIVERSITES, ECOLES & FACULTES, PRINCIPALES SOCIETES SCIENTIFIQUES ET LITTERAIRES? MUSEES, BIBLIOTHEQUES, & PRINCIPAUX JOURNAUX & LIBRAIRES DU MEXIQUE

-:-:-:-:-

UNIVERSIDADES

Universidad Nacional de Mexico
Mexico - D.F.

Universidad Popular Mexicana
Tacuba - A.D.F.

Universidad del Soroeste
Merida - Yuc.Mex.

Universidad Michoacana
San Nicolas de Hidalgo
Morella - Mic.Mex.

Universidad de San Luis Potosi
San Luis Potosi - S.L.P.Mex.

Universidad de Occidente
Guadaiajara - Jal.Mex.

ESCUELAS Y FACULTADES

Facultad de Ciencias y Letras
Lic.Verdad num.2 - Mexico D.F.

Escuela de Jurisprudencia
Mexico - D.F.

Escuela de Ingenieros
Edificio de Mineria
Calle de Tacuba (Mexico - D.F.

Escuela de Medicina
Medicina - Mexico - D.F.

Escuela Odontologica
Calle Republica del Brasil
Mexico - D.F.

Escuela Nacional de Bellas Artes
Mexico - D.F.

Escuela de Agricultura
Hacienda de Chapingo - Mex.

Colegio Militar
San Jacinto - Mexico - D.F.

Escuela Nacional de Maestro
San Jacinto,- D.F.Mexico

Escuela Nacional Preparatoria
Calle de Justo Sierra - Mexico D.F.

-:-:-:-:-

Escuela de Veterinaria
San Jacinto - D.F.Mexico

Conservatorio Nacional de Musica
Calle de la Moneda, Mexico D.F.

Escuela de Comercio
Calle de Emilio Donde, Mexico - D.F.

SOCIEDADES CIENTIFICAS Y LITERARIAS

Sociedad Mexicana de Geografia y Estadistica
Republica Argentina 8. Mexico D.F.

Sociedad Cientifica " Antonio Alzate "
Ia.Josefa Ortiz de Dominguez. Ex-Volador
Mexico - D.F.

Barra Mexicana de Abogados
Av.Madero 43. Despacho I8
Mexico - D.F.

P.E.N. Club
Secretario, Lic.Alejandro Quijano
Calle de Gante num I.Mexico D.F.

Sociedad de Bibliofilos
Apartado I2 - Mexico D.F.

Academia Mexicana de la Lengua
Correspondiente a la Española
Cipres 63 - Mexico D.F.

Sociedad Ibero-Americana
Presidente, Lic.Isidro Fabela,
Jalapa num.II3. Mexico D.F.

Asociacion de Estudios Historicos
" Francisco Javier Clavijero "
Escuela Nacional Preparatoria - Mexico D.F.

Academia Nacional de la Historia
Museo Nacional - Calle de la Modena
Mexico - D.F.

Academia de Derecho Internacional
Guadalajara - Jal.Mex.

MUSEOS

Museo Nacional de Arqueologia
Historia y Etnografia
Calle de la Moneda - Mexico D.F.

Museo Comercial
Av.Juarez - Mexico - D.F.

Museo de Historia Natural
Calle del Chopo - Mexico D.F.

Museo Regional
Cuadalajara - Jal.

Museo ~~Regional~~ Historico
Palacio de Gobierno
Queretaro - Mex.

LIBRERIAS

" ~~El~~ Libro Frances "

" El Libro Frances "
Av.5 de Mayo num.29
Mexico - D.F.

Libreria Bouret
Av.5 de Mayo num.43 - Mexico D.F.

Andres Botas e Hijo,
Bolivar Num.9 - Mexico D.F.

Libreria de Padro Robredo
Av.Republica Argentina (Mexico D.F.

Libreria Porrua Hnos
Av.Republica Argentina - Mexico - D.F.

" El Libro de Oro "
Calle de San Juan de Letran - Mexico D.F.

Libreria Herrero
Av.5 de Mayo - Mexico - D.F.

Libreria " Fausto "
lade de San Juan de Letran - Mexico, D.F.

PERIODICOS & REVISTAS

" El Universal "
Calle de Iturbide - Mexico D.F.

" El Universal Grafico "
Diario de la Tarde
Calle de Iturbide, Mexico D.F.

" El Universal Illustrado "
Semanario. Calle de Iturbide - Mexico D.F.

" Excelsior "
Calle de Bucareli- Mexico D.F.

" Revista de Revistas "
Semanario - Calle de Bucareli - Mexico D.F.

" El Sol " Diario de la Tarde
Mexico D.F.

" L'Information du Mexique "
Av.Uruguay - 95 Mexico D.F.

" El Dia Español " - Mexico D.F.

" Courrier du Mexique " - Mexico D.F.

Bulletin of the Central
British Chamber of Comerce - Mexico D.F.

" El Informador "
Esquina calles I2 y I7
Guadalajara Jal.Mex.

" El Dictamen " - Veracruz - Ver.Mexique .

" Horizonte "
Revista Mensual
Jalapa - Ver.Mex.

" El Mundo "
Tampico - Tam.Mex.

" El Correo de la Tarde "
Mazatlan - Sin.Mex.

" El Imparcia "
San Luis Potosi - S.L.P.Mex.

" Reproductor "
Queretaro - Quero Mex.

" La Cronica "
Puebla - Pue.Mex

" La Semana " Semanario
Moterrey - N.L.Mex.

" El Sol "
Monterrey N.L.Mex.

" El Porvenir "
5 de Mayo y Caleana
Monterrey N.L.

" El Republicano "
Aguascalientes Mex.

" La Revista de Yucatan "
Merida - Yuc.Mex.

" La Voz de la Frontera "
Nuevo Laredo - Tams.

BIBLIOTECAS

Biblioteca Nacional
Calle del Uruguay
Mexico D.F.

Biblioteca de " Ciencias Sociales "
Calle de Tacuba II - Mexico D.F.

Biblioteca de la Escuela de Altos Estudios
Lic.Verdad num.2, Mexico D.F.

Departamento de Bibliotecas de la Secretaria de Educacion Publica
Mexico D.F.

Biblioteca " Cervantes "
1ª de Heroes y 2ª de Zarco - Mexico - D.F.

Biblioteca " Ibero-Americana "
Gonzales Obregon I8 - Mexico D.F.

Biblioteca de Bellas Artes
Escuela Nacional de Bellas Artes - Mexico D.F.

Biblioteca del Museo Nacional
Calle de la Moneda - Mexico D.F.

Biblioteca del Mueso Nacional
Calle de la Moneda - Mexico D.F.

Biblioteca del Casino Militar
Colegio Militar - San Jacinto D.F.Mex.

Biblioteca de la Secretaria de Relaciones Exteriores
Av.Juarez - Mexico D.F.

Biblioteca de la Escuela Nacional Preparatoria
Mexico - D.F.

Biblioteca de la Escuela de Comercio
Emilio Dondé - Mexico D.F.

Biblioteca Publica del Estado	Aguascalientes
Biblioteca Publica del Estado	Saltillo - Coah.Mex.
Biblioteca Publica del Estado	Chihuahua - Chi.Mex.
Biblioteca Publica del Estado	Durango - Dgo.Mex.
" " " "	Chilpancigo - Gro.Mex.
" " " "	Guadalajara - Jal.Mex.
" Palafoxiana - Palacio de Gob.	Puebla Pue- Mex.
Biblioteca del Pueblo	Veracruz. Ver.Mex.
Biblioteca del Estado	Merida Yuc. Mex.

JL/LG 4 février 7

Cher Monsieur le Ministre,

Je reçois avec grand plaisir la nouvelle que le Gouvernement mexicain a décidé de nommer un Délégué auprès de l'Institut international .

Nous avons déjà, grâce à votre influence personnelle, de très utiles rapports avec les autorités de votre Pays ainsi que, d'autre part, avec les milieux intellectuels; mais cette décision marque d'une façon officielle l'intérêt que votre Gouvernement attache à l'oeuvre de Coopération intellectuelle. Je vous prie de lui transmettre mes remerciements et de recevoir l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments personnellement dévoués .

à Son Excellence Monsieur A.REYES
Ministre du Mexique à Paris,
144 Boulevard Haussmann
Paris

A. I. 59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

N° 102.

INSTITUT INTERNATIONAL
de COOPÉRATION INTELLECTUELLE
7 FEV. 1927
N° 869

Paris, le 29 janvier 1927,

Journelle la reponse

Monsieur le Directeur,

Faisant référence à votre note du 13 octobre 1926 par laquelle vous avez bien voulu me demander de transmettre à mon Gouvernement votre souhait de que le Mexique soit représenté dans l'Institut International de Coopération Intellectuelle par un délégué permanent, je suis heureux de vous faire savoir que mon Gouvernement accepte formellement cette invitation sous la reserve exprèsse que cela ne comportera aucun engagement de caractère politique vis-à-vis de la Société des Nations.

Très prochainement j'aurais le plaisir de vous communiquer le nom du délégué.

En vous remerciant de l'intérêt que vous avez porté à cette affaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération et de mes sentiments devoués.

LE MINISTRE DU MEXIQUE:

Alfonso Reyes

Monsieur Julien LUCHAIRE,
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle,
Palais-Royal,
Paris.

L'avis de l'I. ne peut en aucun cas empêcher ses
adoucissements

EL MINISTRO DE MEXICO

INSTITUT INTERNATIONAL de COOPÉRATION INTELLECTUELLE
22 JANV 1927
N° 598

A.I.59

Paris, le 21 janvier 1927,

Cher Monsieur et Ami,

Je suis très touché de votre aimable mot. Je regrette vivement ne pas avoir le plaisir de vous rencontrer lors du déjeuner du 23 courant, mais j'espère que dans une autre occasion j'aurai le plaisir de m'entretenir avec vous.

Veuillez agréer, cher Monsieur et ami, les assurances de ma considération très distinguée.

Alfonso Reyes

Monsieur Julien LUCHAIRE,
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle,
2, rue de Montpensier, Palais-Royal,
P a r i s.

classer 28

19 Janvier 1927

A. I 59

Monsieur le Ministre,

Je suis particulièrement désolé de ce qu'un court voyage m'empêche d'assister au déjeuner offert en votre honneur le 23 janvier, par le Comité d'Autour du Monde. J'aurais été très heureux, à cette occasion, de pouvoir m'entretenir avec vous.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma trèshaute considération.

Monsieur A.REYES
Ministre du Mexique à Paris

A.I. 594

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

París, le 23 octobre 1926.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre note du 13 octobre, par laquelle, à la suite de notre conversation, vous voulez bien me confirmer que l'organisation de Coopération intéllectuelle de la Société des Nations est désireuse que le Méxique veuille bien affirmer l'intérêt qu'il porte au rapprochement intellectuel des peuples, par la nomination d'un Délégué permanent auprès de l'Institut international.

Je vous remercie très vivement de cette invitation, que je m'empresse de transmettre à mon Gouvernement.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments devouées.

LE MINISTRE DU MEXIQUE:

Alfonso Reyes

Monsieur Julien LUCHAIRE,
Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle,
Paris.

A/I/59

JL/LG

13 Octobre 6

Monsieur le Ministre,

A la suite de notre conversation d'hier, je suis très heureux de vous confirmer que l'organisation de Coopération intellectuelle de la Société des Nations est désireuse que le Mexique veuille bien affirmer l'intérêt qu'il porte au rapprochement intellectuel des peuples et à l'avancement des lettres, des sciences, des arts et de l'enseignement, par la nomination d'un Délégué permanent auprès de l'Institut international .

Comme vous l'apprendrez par la liste ci-jointe, un grand nombre de Gouvernements ont déjà désigné de tels Délégués. Il y a quelques jours, le Gouvernement de la République Argentine nous a officiellement communiqué la nouvelle de la nomination de M. GOMEZ CARILLO comme Délégué auprès de cet Etat . Vous remarquerez aussi que la République de l'Equateur, qui ne fait pas partie de la Société des Nations, a voulu avoir cependant son représentant auprès de nous. D'ailleurs, l'article 32 de notre Règlement y prévoit le droit, pour les Etats, d'envoyer un représentant auprès de notre Institut. Il n'exclut, en aucune façon, les pays qui ne font pas partie de la Société des Nations . Dès le début, en 1923, la Commission de Coopération intellectuelle a toujours affirmé son désir de travailler avec tous les Pays sans distinction et le Conseil a du reste, à ce moment-là, nommé dans la Commission M.EINSTEIN appartenant à un Pays qui vient seulement d'entrer

...

cette année dans la Société des Nations .

Vous ne serez pas étonné que nous attachions un prix particulier à ce que des relations régulières s'établissent entre nous et le Grand Pays que vous représentez, non seulement en raison de sa longue tradition artistique et aussi des très importantes innovations qu'il a introduites ~~non-seulement~~ dans l'Instruction Publique, mais encore parce que la Commission de Coopération intellectuelle a plusieurs fois exprimé son regret que les pays de l'Amérique latine n'occupent pas, à l'heure actuelle, dans notre Organisation la place à laquelle leur importance dans le monde leur donne droit .

J'espère que le premier contact ainsi établi sera le point de départ d'une très utile collaboration .

Je vous serai très obligé de vouloir bien transmettre à votre Gouvernement le souhait formel que je me permets d'exprimer à ce sujet. Il m'est agréable que ce souhait soit transmis par une personnalité dont la compétence est si marquée dans les matières intellectuelles .

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments dévoués .

Le Directeur:

à Son Excellence Monsieur REYES
Ministre du Mexique à Paris
144 Boulevard Haussmann
Paris

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

Paris, le 5 Octobre 1926

Cher Monsieur et ami,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre aimable lettre du 28 Septembre dernier.

En réponse je me permets de vous communiquer qu'a propos de votre désir, je desirerais avoir un court entretien avec vous.

Veuillez agréer les assurances de ma considération très distinguée.

Le Ministre.

Alfonso Reyes

Monsieur Julien Luchaire,
Directeur de l'Institut International
de Cooperation Intellectuelle
2, rue de Montpesier
P a r i s.

Jl visite du 12 Oct. 26

JL/LG

28 Septembre 6

Mon Cher Ministre et Ami,

Je vous remercie de l'aimable lettre dans laquelle vous voulez bien m'annoncer que M.Julio POULAT, Attaché commercial à votre Légation, a été nommé, par le Gouvernement mexicain, son Délégué au Congrès international du Cinématographe .

J'ai été particulièrement heureux de cette marque d'intérêt donnée par votre Gouvernement à notre Congrès et j'y vois un signe favorable pour la réalisation du désir que je vous ai déjà exprimé. Il reste hautement désirable que votre grand Pays si riche en trésors d'art, en traditions et si plein d'activités variées, s'inscrive officiellement parmi les nations qui soutiennent l'oeuvre de Coopération intellectuelle .

Je vous envoie ci-joint, à cette occasion, la liste des Délégués d'Etats jusqu'à présent nommés. Vous remarquerez que la République de l'Equateur, qui ne fait pas partie de la Société

...

des Nations, a désigné le sien .

Je suis entré en contact hier avec M.Julio POULAT .

Veuillez croire, Mon Cher Ministre et Ami, à ma haute considération et à mes sentiments dévoués .

à Son Excellence
Monsieur Alfonso REYES
Ministre des Etats-Unis mexicains à Paris,
I44 Bld Haussmann
Paris

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

París, le 25 septembre de 1926,

Cher Monsieur et Ami,

J'ai le plaisir de vous présenter Monsieur Julio POULAT, Attaché Commercial à cette Légation, qui a été nommé par le Gouvernement Mexicain son délégué au Congrès International du Cinématographe.

Je profite de cette occasion pour vous présenter mes meilleures salutations et vous prier d'agréer, Cher Monsieur et Ami, les assurances de ma considération très distinguée.

LE MINISTRE DU MEXIQUE:

Alfonso Reyes

A Monsieur Julien LUCHAIRE,
Directeur de l'Institut International de Coopération Intellectuelle,
Palais-Royal, 2, rue Montpensier,
PARIS.

A. I. 59

7 mai 6.

Cher Monsieur le Ministre,

Je m'excuse du retard avec lequel je vous transmets les documents que je vous avais promis. J'ai été assez longtemps absent pour un voyage en Autriche et en Tchécoslovaquie, mais je n'avais pas perdu de vue l'espoir que vous m'aviez donné que le Mexique pourrait prendre part officiellement à l'oeuvre internationale de coopération intellectuelle que poursuit notre Institut. Il n'y a à cela aucune difficulté d'ordre juridique, du moins à mon sens, puisque notre réglement prévoit que tous les pays, y compris ceux qui ne font pas partie de la Société des Nations, peuvent désigner des délégués auprès de notre Institut International. Au point de vue de l'intérêt général, d'autre part, il n'y a pas de doute que l'adhésion du Mexique à notre oeuvre ne serait infiniment appréciée par mon Conseil d'Administration et par moi-même, et qu'elle produirait sur le public la meilleure impression. L'organisme de coopération intellectuelle offre, en effet, aux nations qui pour des raisons politiques ne se sont pas associées à l'oeuvre de Genève, une excellente occasion de montrer que, cependant, elles ne se désintéressent pas de l'oeuvre d'organisation du monde moderne

Monsieur Alfonso REYES
Ministre du Mexique
144 Boulevard Haussmann
PARIS

.....

par la bonne volonté collective et qu'elles entendent, au contraire, travailler à cette oeuvre de la façon la plus logique, en commençant par le commencement, c'est-à-dire pour le rapprochement méthodique des esprits.

J'ajoute que notre organisation, dans son état actuel, est déjà en mesure de rendre d'appréciables services aux institutions et aux personnalités intellectuelles de tous pays, et je serais personnellement heureux de toute occasion qui me sera donnée de contribuer à mieux faire connaître la production de votre beau pays.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération et de dévouement.

7 mai 6.

Cher Monsieur le Ministre,

Je m'excuse du retard avec lequel je vous transmets les documents que je vous avais promis. J'ai été assez longtemps absent pour un voyage en Autriche et en Tchécoslovaquie, mais je n'avais pas perdu de vue l'espoir que vous m'aviez donné que le Mexique pourrait prendre part officiellement à l'oeuvre internationale de coopération intellectuelle que poursuit notre Institut. Il n'y a à cela aucune difficulté d'ordre juridique, du moins à mon sens, puisque notre réglement prévoit que tous les pays, y compris ceux qui ne font pas partie de la Société des Nations, peuvent désigner des délégués auprès de notre Institut International. Au point de vue de l'intérêt général, d'autre part, il n'y a pas de doute que l'adhésion du Mexique à notre oeuvre ne serait infiniment appréciée par mon Conseil d'Administration et par moi-même, et qu'elle produirait sur le public la meilleure impression. L'organisme de coopération intellectuelle offre, en effet, aux nations qui pour des raisons politiques ne se sont pas associées à l'oeuvre de Genève, une excellente occasion de montrer que, cependant, elles ne se désintéressent pas de l'oeuvre d'organisation du monde moderne

Monsieur Alfonso REYES
Ministre du Mexique
144 Boulevard Haussmann
PARIS

.....

par la bonne volonté collective et qu'elles entendent, au contraire, travailler à cette oeuvre de la façon la plus logique, en commençant par le commencement, c'est-à-dire pour le rapprochement méthodique des esprits.

J'ajoute que notre organisation, dans son état actuel, est déjà en mesure de rendre d'appréciables services aux institutions et aux personnalités intellectuelles de tous pays, et je serais personnellement heureux de toute occasion qui me sera donnée de contribuer à mieux faire connaître la production de votre beau pays.

Veuillez agréer, cher Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération et de dévouement.

Mexique Visite du 23/III/26 A. 1.59

LEGACIÓN
DE LOS
ESTADOS UNIDOS MEXICANOS
EN
FRANCIA

INSTITUT INTERNATIONAL
de COOPÉRATION INTELLECTUELLE
20 MARS 19[illegible]
REÇU

Paris, le 19 mars 1926,

fait

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre honorée lettre du 18 mars, je m'empresse de vous dire que le mardi 23 à 11 heures du matin, à cette Légation -144, Bd. Haussmann- j'aurais le plus grand plaisir à vous recevoir et à m'entretenir avec vous au sujet de la part que mon pays pourrait prendre dans l'oeuvre de votre si intéressante et si sympathique institution.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma consideration très distinguée.

Le Ministre du Mexique.

Alfonso Reyes

M. le Directeur de l'Institut International
de Coopération Intellectuelle,
Paris.

8 Janvier 6

Monsieur le Ministre,

Dans la lettre que vous m'avez adressée le 31 Décembre vous avez bien voulu m'exprimer votre intention d'assister à l'inauguration de l'Institut de Coopération Intellectuelle le 16 Janvier prochain. Vous exprimiez une simple réserve en me faisant remarquer que l'Etat Mexicain ne faisait pas partie de la Société des Nations. Je m'empresse de vous donner l'assurance qu'il n'y a dans cette situation diplomatique aucun obstacle à votre participation à notre cérémonie. Dans les Services mêmes de l'Institut figurent des fonctionnaires qui appartiennent à des Nations qui, à l'heure actuelle, encore, ne sont pas officiellement adhérentes au pacte qui a fondé la Société des Nations.

Permettez-moi de vous remercier de votre aimable acceptation et veuillez agréer, je vous prie Monsieur le Ministre les assurances de ma haute considération.

LE DIRECTEUR

Monsieur Alfonso REYES
Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire
du MEXIQUE
144 Boulevard Haussmann, PARIS